

TEBBOUNE INITIE DES COOPÉRATIVES DE MATÉRIEL AGRICOLE

# UN STIMULANT STRATÉGIQUE POUR LES AGRICULTEURS

Page 24

LE JEUNE
INDÉPENDANT
N° 8396 MARDI 20 JANVIER 2026
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

LIGNE MINIÈRE EST

## Le temps à l'accélération des travaux

Page 5

## LE SÉNÉGAL RAFLE AU MAROC LE TROPHÉE DE LA CAN

# UNE VICTOIRE CONTRE LES COMBINES!

« La plus grande honte de l'histoire du football moderne ». C'est le verdict du prestigieux journal espagnol Marca sur cette coupe d'Afrique des nations CAN 2025 qui n'est pas sans doute pas excessif. Il résume fort bien, ce que le monde du football mondial l'a constaté depuis le début de ce tournoi et jusqu'à cette scandaleuse finale qui a mis à nu les basses besognes du Makhzen. PAGE 24



PRÈS DE 1 000 MÉDICAMENTS PRIS EN CHARGE

## Une carte Chifa pour les plus démunis

Page 2

RECOURS RENFORCÉ À LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

## L'OAIC fait sa mue

Page 4

GROENLAND

## Tension croissante entre les États-Unis et l'Europe

Page 7

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 30 DA, FRANCE 1 EURO

## FORMATION PROFESSIONNELLE

# VERS UNE ADÉQUATION TOTALE AVEC LE MARCHÉ DE L'EMPLOI

**LA MINISTRE** de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Nacima Arhab, a affirmé, hier, que la nouvelle approche « stratégique » adoptée par son département repose sur l'adéquation de la formation professionnelle avec les besoins du marché du travail, dans une optique de renforcement des compétences nationales.

Intervenant en tant qu'invitée sur les ondes de la radio nationale, la ministre a indiqué que cette orientation s'appuie sur le Référentiel National de la Formation et des Compétences (RNFC), devenu, selon ses propres termes, « un cadre central dans l'élaboration et l'harmonisation des programmes de formation ». Dans cette optique, la responsable du secteur a précisé que l'objectif poursuivi de ce référentiel consiste à améliorer l'employabilité des diplômés des établissements de formation et d'enseignement professionnels, à développer les ressources humaines en question et à opérer une transition d'un système de formation fondé sur des programmes à dominante théorique vers un modèle axé sur des compétences professionnelles directement mobilisables sur le marché du travail.

La même intervenante a, à cet égard, tenu à souligner que cette démarche s'insère, d'ailleurs, dans « une vision stratégique globale », conformément aux directives du président de la République, Abdelmadjid Tebboune

Mme Arhab a, en outre, expliqué que le cadre de référence précité permet, également, d'identifier les besoins en compétences aux niveaux local et national. À ce titre, elle a soutenu que les parcours de formation sont, désormais, conçus en lien avec les besoins du marché induits par des données économiques officielles. Dans ce contexte, la ministre a affirmé que sur le terrain, cette nouvelle approche a déjà permis, lors d'une première phase, de cibler les spécialités les plus demandées et d'orienter les jeunes vers ces filières, en vue de garantir, d'après ses propos, « une formation de qualité contribuant à la création de nouveaux emplois et à une insertion professionnelle effective des diplômés des établissements de formation et d'enseignement professionnels ».

Mme Arhab a également fait ressortir l'importance accordée, selon elle, par son département à la mise en place d'une formation pratique de haute qualité, en harmonie avec les évolutions technologiques et les exigences du marché du travail, tout en mettant l'accent sur l'innovation et la valorisation des compétences et des capacités des jeunes algériens.

Du reste, Mme Arhab a fait savoir que la nouvelle approche se traduit essentiellement par une révision du système pédagogique et une mise à jour des programmes de formation. S'agissant des spécialités les plus demandées lors des inscriptions relatives à la deuxième session de la rentrée professionnelle 2025-2026, la responsable a déclaré qu'elles concernent, principalement, les technologies modernes, à savoir l'informatique en général, le développement web, l'administration de réseaux, de même que l'intelligence artificielle, la cybersécurité et la sécurité alimentaire.

Il convient de souligner qu'à cette occasion, la ministre a fait état du lancement d'un programme national spécifique consacré à la formation des ressources humaines selon les expertises.

**Khalil Aouir**

## LANCEMENT DE LA CARTE CHIFA POUR LES PLUS DÉMUNIS

# Près de 1 000 médicaments pris en charge à 100 %

En application du programme du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, qui consacre la dimension sociale de l'Etat, la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Soraya Mouloudji, a présidé hier, en compagnie du ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Abdelhak Saïhi, la cérémonie officielle de lancement de la carte électronique destinée aux personnes démunies non assurées socialement, leur permettant d'accéder gratuitement aux médicaments.

Mme Mouloudji a déclaré, lors de son allocution prononcée à l'occasion de la cérémonie du lancement de la carte destinée aux plus démunis, que « cette initiative majeure vient couronner un processus de coordination gouvernementale et un travail approfondi, tant sur le plan réglementaire que procédural, en application du décret exécutif n° 24-287 fixant les modalités de prise en charge médicale des personnes démunies non couvertes par la sécurité sociale, notamment celles atteintes de maladies chroniques ainsi que leurs enfants mineurs à charge ».

La ministre a précisé qu'une décision ministérielle conjointe, signée entre les ministères de la Solidarité nationale, du Travail, de la Santé et des Finances, définit les modalités d'organisation et de fonctionnement des commissions de wilaya chargées d'examiner les demandes de prise en charge des médicaments au profit des personnes démunies non assurées socialement.

Elle a également fait savoir qu'une seconde décision conjointe fixe la liste des médicaments concernés, laquelle comprend près de 1 000 références pharmaceutiques, médicamenteuses, se déclinant en près de 5 000 marques commerciales, couvrant ainsi la quasi-totalité des besoins thérapeutiques entièrement prises en charge par l'Etat à hauteur de 100 %, sans limitation liée au nombre ou au montant des ordonnances médicales.

Soutenant que « cette gratuité totale constitue un engagement ferme de l'Etat, avec un mécanisme de contrôle et de suivi assuré par les services de la Caisse nationale des assurances sociales », elle a ajouté que « cette carte contribuera à la gouvernance de la prise en charge, à la traçabilité des prestations et à une application rigoureuse, transparente et équitable du dispositif ».

Elle a mis en avant « l'esprit de coopération institutionnelle et de complémentarité sectorielle qui a marqué la réalisation de ce projet ».



Consécration de la dimension sociale de l'Etat.

### DÉCISION SOUVERAINE AU SERVICE DE LA DIGNITÉ DU CITOYEN

Prenant la parole à son tour, M. Saïhi a qualifié l'initiative de cette carte pour les plus démunis de « décision souveraine traduisant une volonté politique claire de placer l'être humain au cœur des politiques publiques ». Il a souligné que « le droit à la santé, au traitement et au médicament est un droit constitutionnel garanti par l'Etat ».

M. Saïhi a tenu à mettre en avant que, depuis l'accession du président Tebboune à la magistrature suprême, l'Algérie a connu « des réformes sociales profondes et des décisions historiques ayant restauré le rôle central de l'Etat social, a mis fin à l'exclusion et mobilisé des moyens financiers et humains considérables pour assurer la gratuité des soins et la prise en charge globale des citoyens, sans distinction ».

Sur le plan historique, le ministre a rappelé que la vocation sociale de l'Etat algérien puise ses fondements dans le Manifeste du 1er novembre 1954, consolidée dès 1974 par l'instauration de la gratuité des soins. Il a ajouté qu›« il suffit de rappeler que cette année, plus de 12 millions d'actes médicaux spécialisés ont été réalisés gratuitement, que près de 12 millions d'enfants sont scolarisés et que la prise en charge intégrale de pathologies lourdes, comme le cancer de l'enfant, est assurée ». Il a également annoncé l'ouverture prochaine d'un hôpital spécialisé en chirurgie cardiaque pédiatrique à Mahelma.

Par ailleurs. M. Saïhi a soutenu que cette carte électronique constitue « le symbole d'une politique publique moderne fondée sur la numérisation, la transparence et l'égalité des chances », ajoutant qu'elle contribue à l'élimination de la bureaucratie et à la préservation de la dignité du citoyen, garantissant un accès direct et efficace aux médicaments.

Evoquant la dynamique de transformation numérique, le ministre a indiqué que son secteur a engagé, depuis plus d'une année, un processus de dématérialisation avancé, dont le rythme s'est nettement accéléré ces derniers mois. Il a précisé qu'« aujourd'hui, plus de 88 % des services ministériels ont atteint un niveau avancé de numérisation, conformément aux orientations du président de la République ».

Il convient de noter que la carte électronique concerne les personnes démunies non assurées socialement, sans revenu, y compris celles atteintes de maladies chroniques, ainsi que leurs enfants mineurs à charge. Les demandes sont traitées dans le cadre d'un parcours administratif simplifié, débutant par le dépôt d'un dossier administratif et médical auprès du service de l'action sociale de la commune de résidence.

Après étude par la commission compétente et validation, les dossiers sont transmis à la CNAS, qui attribue un numéro d'immatriculation, avant l'établissement et l'activation de la carte électronique par les agences de wilaya. Celle-ci permet aux bénéficiaires d'obtenir gratuitement les médicaments prescrits auprès des pharmacies conventionnées, conformément à la liste arrêtée par la décision ministérielle conjointe du 13 juillet 2025, avec une prise en charge pouvant couvrir jusqu'à trois mois de traitement pour les malades chroniques. Ainsi, avec cette nouvelle carte, l'Etat, sous la conduite du président Tebboune, renforce son engagement à garantir l'égalité d'accès aux soins et aux services de santé, sans exclusion ni discrimination, consolidant ainsi son modèle social fondé sur la solidarité, la justice sociale et la dignité humaine.

**Sihem Bounabi**

## LANCEMENT DE LA PLATEFORME INSAT

# La Poste facilite les réclamations en ligne

**LE MINISTÈRE** de la Poste et des Télécommunications a annoncé, hier, la mise en service d'un portail électronique baptisé « Insat », destiné à la prise en charge des requêtes, réclamations et suggestions des citoyens concernant les services postaux et de télécommunications électroniques.

Accessible à l'adresse https://insat.mpt.gov.dz, ce nouveau portail « offre aux citoyens un moyen simple et sécurisé de soumettre leurs réclamations, suggestions et demandes de rendez-vous concernant les services postaux et de télécommunications électroniques, tout en garantissant un traitement dans des délais raisonnables et avec plus de transparence », précise le communiqué officiel.

Selon la même chose, cette initiative s'inscrit dans la stratégie du ministère visant à moderniser les services, rapprocher l'administration des citoyens et renforcer la qualité et la transparence des prestations fournies dans les secteurs postaux et télécommunications.

**S. N.**

LA CRIMINALISATION DE LA COLONISATION PRÉSENTÉE AU SÉNAT

# Engagement souverain pour la mémoire

Le ministre des Moudjahidine et des Ayants droit, Abdelmalek Tacherift, a présenté, hier au Conseil de la nation, le projet de loi visant à criminaliser le colonialisme français, indiquant que ce texte constitue une étape majeure dans la protection de la mémoire nationale et la reconnaissance des crimes coloniaux, exigeant reconnaissance, excuses officielles et réparation.

Présentant ce texte devant les membres du Conseil de la nation, lors d'une séance plénière, M. Tacherift a affirmé que ce texte « concrétise l'engagement de l'Etat à préserver sa mémoire nationale, à consacrer la vérité historique et à réaffirmer le droit inaliénable du peuple algérien à la reconnaissance des crimes coloniaux, en exigeant excuses et réparation, ce qui est à même de renforcer la justice historique et d'établir des relations fondées sur le respect mutuel ».

Le ministre a également martelé que « l'Algérie victorieuse ne transige jamais sur sa mémoire nationale, n'accepte aucun compromis ni atteinte à sa mémoire historique, quels que soient les circonstances ou prétextes », mettant ainsi en avant l'importance que la nation, sous la direction du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, attaché à la préservation de la mémoire nationale.

Le ministre a également rappelé que le texte de loi constitue « un pas qualitatif à même de renforcer le système législatif national relatif à la protection de la mémoire nationale » et confirme que l'Etat, avec toutes ses institutions constitutionnelles, « est attaché à son droit souverain de préserver son histoire nationale et de défendre sa mémoire par tous les moyens et mécanismes ».

Il a souligné que le rappel des crimes de la colonisation française « n'est pas seulement un retour sur le passé, mais un devoir moral et historique, au regard des crimes commis par le colonisateur, dont l'atrocité et l'ampleur ont franchi toutes les limites, causant des millions de martyrs, et dont les séquelles matérielles, psychologiques et environnementales sont encore visibles et persistantes à ce jour ».

Le ministre a souligné la dimension systémique de ces crimes, indiquant que « le colonialisme a délibérément semé la misère et la détresse parmi les Algériens, à travers l'exil, le déplacement forcé, la torture systématique, la confiscation des terres, ainsi que les tentatives d'effacement des repères de la personnalité et des composantes de l'identité nationale ». Il a ajouté que le colonisateur a usé de tous les moyens juridiques, administratifs et militaires pour priver le peuple algérien de ses droits et réprimer la résistance qui s'est, au contraire, intensifiée jusqu'au triomphe de la révolution de Novembre.



Une étape majeure.

M. Tacherift a tenu à préciser que ces crimes coloniaux « sont imprescriptibles selon les chartes et principes internationaux et ne peuvent tomber dans l'oubli, et doivent être reconnus car il ne saurait y avoir de justice humaine sans reconnaissance, ni d'avenir digne sans réparation ».

### CONSOLIDATION DU CADRE LÉGISLATIF

Dans le prolongement de cette présentation, Fayçal Bousdria, président de la commission de la défense nationale du Conseil de la nation, a présenté le rapport préliminaire sur le projet de loi, après avoir été saisi par Azouz Nasri, le président de l'institution, le 28 décembre dernier. Il a précisé que la réunion, tenue le 8 janvier, a réuni les membres de la commission ainsi que les représentants du gouvernement.

Le président de la commission a déclaré que le rapport souligne que « le projet de loi s'inscrit dans la démarche nationale constante, initiée par le président de la République, visant à protéger la mémoire et à garantir la vérité historique sur les crimes coloniaux ». Il a précisé que « le texte constitue un acte souverain et juridique qui traduit le droit du peuple algérien à la mémoire et à la justice historique ». Toutefois, la commission a relevé plusieurs interrogations, notamment : « La préparation du projet a-t-elle permis une étude et des consultations suffisantes ? Le texte prend-il en compte toutes les implications juridiques et historiques ? La définition de l'occupation coloniale est-elle suffisamment précise pour assurer une criminalisation claire et non ambiguë ? Le projet intègre-t-il des mécanismes pour protéger la mémoire dans l'éducation, les médias et les institutions ? ».

Face à ses interrogations, le président de la commission a déclaré que le représentant du gouvernement a répondu que « ce projet de loi traduit une volonté politique forte et permet d'adopter une approche globale de la mémoire nationale, combinant reconnaissance historique et réparation morale ». Il a ajouté que « la mémoire nationale ne peut se réduire à un seul texte, mais ce projet constitue un outil juridique essentiel pour protéger l'histoire et garantir aux générations futures une connaissance exacte et complète des faits ».

La commission a conclu que « le projet de loi représente une avancée majeure pour la justice historique et la protection de la mémoire nationale. Il traduit l'engagement de l'Etat à faire de la mémoire un pilier de l'identité et de la souveraineté nationale ». La commission a néanmoins recommandé des ajustements sur « la question de l'absence d'indemnisation ou d'excuse officielle, afin de préserver la cohérence avec l'orientation nationale qui privilégie la reconnaissance des crimes plutôt que la compensation matérielle », concluant que ce projet de loi « transporte le débat sur la mémoire nationale du symbole politique vers le cadre légal et institutionnel, assurant que la vérité sur les crimes coloniaux soit reconnue et protégée pour les générations futures ».

Pour rappel, adopté par l'Assemblée populaire nationale au mois de décembre dernier, le projet de loi comprend 27 articles répartis en cinq axes principaux portant sur la qualification juridique des crimes commis par l'occupation française comme étant imprescriptibles, ainsi que sur la responsabilité de l'Etat français, en instituant les mécanismes permettant d'exiger reconnaissance, excuses officielles et réparation.

**Sihem Bounabi**

DIMDEX-2026

# La coopération militaire algéro-qatarie renforcée

**LORS** du deuxième jour de sa visite officielle au Qatar, le Général d'Armée Saïd Chanegriha, ministre Délégué auprès du ministre de la Défense nationale, Chef d'État-major de l'Armée nationale populaire, a participé à l'inauguration du Doha International Maritime Defence Exhibition (DIMDEX-2026). Cette journée a été marquée par des rencontres bilatérales, l'exploration des équipements de défense de pointe et le renforcement des relations militaires entre l'Algérie et le Qatar, dans un contexte de coopération stratégique consolidée. C'est ce qu'a indiqué un communiqué du MDN.

À l'issue de la cérémonie d'inauguration, le général Chengriha et la délégation algérienne l'accompagnant ont effectué une visite des différents pavillons du salon, où ils ont pu observer de près les équipements et matériels militaires exposés. Parmi ceux-ci, figuraient des systèmes d'armes de haute technologie, des navires et plateformes de défense maritime, ainsi que des dispositifs de surveillance et de communication. Les exposants ont présenté des démonstrations et fourni des explications détaillées sur les capacités techniques de chaque équipement, permettant à la délégation algérienne d'apprécier l'expertise et le savoir-faire des industriels présents.

Au cours de cette journée, le chef d'état-major a été reçu par Cheikh Saud bin Abdul Rahman Al Thani, vice-Premier ministre et ministre d'État à la Défense du Qatar. Lors de cet entretien, Chengriha a exprimé sa gratitude pour l'accueil chaleureux et l'hospitalité dont la délégation algérienne a bénéficié. Les échanges ont également porté sur le renforcement du partenariat militaire bilatéral, qui connaît un développement soutenu grâce à l'attention particulière et au suivi régulier des dirigeants des deux pays.

Le ministre qatari a salué la qualité et l'ampleur de la coopération militaire entre l'Algérie et le Qatar, soulignant l'importance d'approfondir cette collaboration dans un cadre stratégique et mutuellement bénéfique. À l'issue de la rencontre, les deux responsables ont procédé à l'échange de cadeaux symboliques, marquant ainsi l'amitié et le respect mutuel qui caractérisent les relations bilatérales.

Dans un autre registre de la visite, le général Chengriha a rencontré le Général de Corps d'Armée Jassim Ben Mohammed Al Mannai, Chef d'Etat-Major des Forces Armées qataries. La discussion a porté sur l'état actuel et les perspectives du partenariat militaire entre les deux armées, ainsi que sur les voies d'élargissement de la coopération vers des domaines encore plus stratégiques. Les deux responsables ont insisté sur l'importance de soutenir et d'intensifier les échanges techniques et opérationnels, afin de consolider les relations déjà excellentes entre l'Algérie et le Qatar.

Cet entretien a également été ponctué par un échange de cadeaux symboliques, témoignant du respect mutuel et de la volonté commune de renforcer les liens entre les deux institutions militaires.

Le général Chengriha a, à cette occasion, salué le dynamisme des relations algéro-qatariennes, qui ont connu ces dernières années un élan soutenu et une coopération multidimensionnelle, tant sur le plan militaire que diplomatique. Il a rappelé que la visite s'inscrit dans la continuité de la volonté des deux pays de renforcer la confiance et le partenariat stratégique entre les forces armées, en cohérence avec les orientations et directives de leurs chefs d'État respectifs.

La visite du chef d'état-major de l'ANP vise à renforcer la coopération bilatérale tout en permettant une évaluation directe des innovations technologiques susceptibles d'optimiser les capacités de défense maritime et navale du pays. Ainsi, la participation de l'Algérie au DIMDEX traduit son intérêt stratégique pour les technologies de défense de pointe et son engagement à développer des partenariats solides, tant au niveau régional qu'international.

**Meriem D.**

SÉCURITÉ ET COOPÉRATION

# Tebboune échange avec le ministre de l'Intérieur saoudien

**LE PRÉSIDENT** de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a reçu, hier, son Altesse royale le Prince Abdelaziz ben Saoud ben Nayef ben Abdelaziz Al Saoud, ministre de l'Intérieur du Royaume d'Arabie saoudite. C'est ce qu'a indiqué un communiqué de la présidence de la République. Par la suite, le président de la République a tenu une séance élargie avec son Altesse royale et la délégation qui l'accompagne. La séance s'est déroulée en présence du directeur de Cabinet de la présidence de la République, M. Boualem Boualem, et du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, M. Saïd Sayoud.

**S. N.**

## COMMERCE INTÉRIEUR ET EXTÉRIEUR

### Un guide trilingue pour uniformiser les termes économiques

**LE MINISTÈRE** du Commerce intérieur et de la Surveillance des marchés, en partenariat avec le ministère du Commerce extérieur et le Conseil supérieur de la langue arabe, a procédé hier au lancement d'un guide trilingue (arabe, français, anglais) recensant plus de 1 450 termes utilisés dans le secteur du commerce et de l'économie.

Ce nouvel outil vise à harmoniser la communication entre les acteurs économiques, renforcer la transparence des transactions et promouvoir l'usage de la langue arabe dans le domaine économique.

L'événement s'est tenu au siège du ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, en présence de la ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché, Amel Abdellatif, du ministre du Commerce extérieur, Professeur Kamel Rezig, et du président du Conseil supérieur de la langue arabe (HCLA), Professeur Salah Belaid.

Fruit d'un travail institutionnel conjoint entre les ministères du Commerce intérieur et extérieur, avec la contribution scientifique du Conseil supérieur de la langue arabe, ce guide se présente sous la forme d'une codification trilingue (arabe, français, anglais) et rassemble plus de 1 450 termes relatifs aux divers domaines de la commerce et de l'économie.

Chaque terme est accompagné d'un exposé explicatif, ainsi que d'un ensemble de documents administratifs associés, offrant aux professionnels un outil pratique et complet.

Lors de la cérémonie, la ministre Amel Abdellatif a souligné que ce guide « n'est pas seulement un travail linguistique, mais un instrument pratique visant à faciliter la communication entre les différentes instances et acteurs économiques, améliorer la qualité du discours économique et commercial, et réduire les écarts terminologiques pouvant générer des difficultés dans l'application des textes législatifs et réglementaires «.

Le ministre Kamel Rezig a, pour sa part, insisté sur le rôle stratégique de ce guide dans l'unification des termes techniques, permettant l'utilisation d'un vocabulaire précis, simple et accessible à l'ensemble des professionnels du secteur.

Il a encouragé les acteurs économiques, chercheurs et étudiants à s'appuyer sur ce guide comme référence linguistique et pratique.

Le président du Conseil supérieur de la langue arabe, Salah Belaid, a mis en avant la méthodologie rigoureuse adoptée par la commission scientifique, soulignant que ce guide constitue « une étape importante dans la promotion de la langue arabe dans les domaines économique et commercial, tout en soutenant le dialogue et la cohérence institutionnelle «.

À l'occasion du lancement, les ministres et le président du Conseil supérieur de la langue arabe ont également honoré les membres de la commission scientifique ayant participé à l'élaboration du guide, saluant leur contribution à ce projet structurant.

**M. B.**

RECOURS RENFORCÉ À LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

# L'OAIC fait sa mue

***Longtemps basée sur des méthodes «archaïques», l'agriculture est aujourd'hui appelée à faire sa mue, à se moderniser et à s'appuyer davantage sur la recherche scientifique, en vue d'atteindre les objectifs fixés, relatifs, entre autres, à l'augmentation de la production, notamment pour ce qui est de la céréaliculture. Une voie entamée par l'Office algérien interprofessionnel des céréales (OAIC), qui est doté d'une direction de la recherche scientifique, laquelle a lancé des passerelles avec le monde scientifique.***

Chargé de l'organisation du marché des céréales, d'approvisionnement, de la régulation, de la stabilisation des prix et d'appui à la production, l'OAIC s'adapte et accorde un intérêt particulier à la recherche scientifique.

Une orientation qui est illustrée par le nombre de conventions et de partenariats noués avec des établissements et des instituts spécialisés. «L'OAIC a signé 27 conventions avec des universités, compte 13 projets de recherche dans les programme nationaux de recherche et 11 conventions de partenariats avec plusieurs établissements scientifiques», a indiqué, hier, dans sa déclaration à la Télévision nationale, le chargé de communication de l'Office, Mohamed Saâdaoui, mettant en avant la stratégie de l'OAIC dans la promotion et l'intégration renforcée des méthodes scientifiques, particulièrement pour deux filières stratégiques, à savoir la céréaliculture et les légumineuses.

Il convient de noter que depuis sa création en 1962, l'OAIC œuvre pour l'amélioration de la production nationale M. Saâdaoui a signalé que l'Office



*L'OAIC se modernise.*

s'est réorganisé depuis 2020, pour mieux s'adapter aux évolutions, et ce à travers le recours renforcé à la recherche scientifique.

«Depuis 2020, conformément à la nouvelle vision du pays et des orientations des hautes autorités du pays, qui insistent sur la nécessité de moderniser le secteur de l'agriculture et d'introduire davantage la recherche scientifique pour l'amélioration de la production, notamment céréalière, l'OAIC s'est réorganisé par la création d'un département dédié au développement durable de la production nationale, avec plusieurs directions, dont l'une dédiée à la recherche scientifique et à l'orientation», a expliqué le chargé de communication de l'Office.Le grand nombre de conventions signées avec des établissements scientifiques démontre, selon l'intervenant, «le grand intérêt porté par l'OAIC à la recherche scientifique». Une condition sine qua non pour le développement de l'agriculture et l'amélioration de la production et de la productivité. «On ne peut pas augmenter la production agricole, disposer d'un système de stockage optimal et garantir une meilleure gestion de ces filières stratégiques sans recherche scientifique», a affirmé M. Saâdaoui, lequel a fait part de l'organisation d'une journée d'étude dédiée à l'introduction des résultats des études et travaux de recherche scientifique dans le développement des filières des céréales et légumineuses. Le chargé de communication de l'OAIC, qui a souligné l'accompagnement continu des agriculteurs assurés par l'organisme, n'a pas manqué de mettre en évidence le capital humain sur lequel s'appuie l'Office. Il a, dans ce sens, signalé le fait de disposer de près de 700 ingénieurs agronomes qui accompagnent techniquement les agriculteurs.

Cette démarche de l'OAIC, marquée par un recours renforcé aux méthodes scientifiques, s'inscrit donc en droite ligne avec les orientations des hautes autorités du pays. Lors du dernier Conseil des ministres, le président de la République a, en effet, donné un ensemble d'instructions relatives à l'extension des surfaces agricoles cultivées, à l'augmentation des capacités de production céréalière, outre l'impératif d'adopter les méthodes scientifiques dans toutes les étapes de culture, et ce selon une stratégie intégrée et avec la participation d'experts et d'ingénieurs agronomes.

**Lilia Aït Akli**

AQUACULTURE MARINE ET CONTINENTALE

# L'Algérie séduit l'Arabie saoudite et la Chine

**DANS** le cadre de la politique de soutien et d'encouragement à l'investissement dans le secteur de la pêche maritime et de l'aquaculture, le directeur général de la pêche et de l'aquaculture, Miloud Tria, a reçu, hier à Alger, une délégation d'investisseurs saoudiens et chinois intéressés par la réalisation de projets structurants dans les domaines de l'aquaculture marine et continentale, a indiqué hier la Direction de la pêche et de l'aquaculture dans un communiqué. Les opportunités d'investissement dans les filières de l'aquaculture marine et de l'aquaculture en eaux douces ont été largement évoquées lors de cette réunion, avec un accent particulier sur les avantages accordés à certaines espèces à forte valeur économique, notamment le maigre royal, le bar et le tilapia rouge, a précisé la Direction de la pêche et de l'aquaculture. Les perspectives de développement de l'aquaculture à moyen et long terme ont également été au cœur de cette rencontre, soulignant l'importance du renforcement des activités de nurserie et l'étude de projets dans le domaine de l'élevage de crevettes.

Par ailleurs, la possibilité de créer des unités industrielles dédiées à la production de matériel de pêche maritime a été examinée, et ce dans l'objectif de renforcer l'intégration industrielle et de consolider la chaîne de production, a indiqué la même source. A cette occasion, les responsables ont mis en avant les importantes potentialités dont dispose le secteur, toutes filières confondues, ainsi que les mesures incitatives adoptées par l'Etat pour favoriser l'investissement.

Ces investisseurs ont ainsi fait part de leur intérêt d'investir, compte tenu des opportunités offertes par ce secteur et les avantages accordés par les pouvoirs publics. Ils ont réaffirmé «leur volonté de concrétiser des projets d'investissement en Algérie, estimant que le secteur bénéficie de perspectives prometteuses et d'un climat d'investissement favorable».

La rencontre s'est tenue en présence de représentants du Conseil du renouveau économique algérien (CREA), ainsi que des cadres de la Direction générale de la pêche maritime et de l'aquaculture. La rencontre a été aussi marquée par la présentation d'un exposé détaillé sur l'état des lieux et les perspectives de développement du secteur en Algérie.

**Rim Boukhari**

MARCHÉ PÉTROLIER

# Des cours stables après la hausse de la semaine dernière

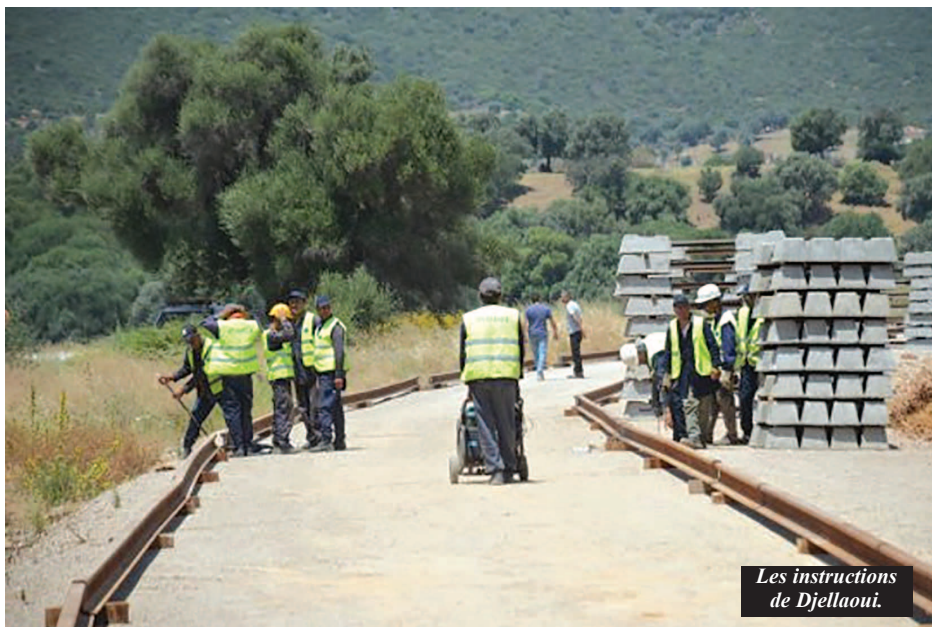
**LES PRIX** du pétrole ont peu évolué lors des échanges d'hier, marquant une pause après la progression enregistrée lors de la séance précédente. Le brut Brent, référence internationale, a gagné six cents, soit 0,09 %, pour s'établir à 64,19 dollars le baril. Du côté des États-Unis, les contrats à terme sur le brut West Texas Intermediate (WTI) pour livraison en février ont progressé de neuf cents, soit 0,15 %, à 59,53 dollars le baril. L'échéance du contrat WTI pour février intervient demain, mardi, tandis que le contrat de mars, le plus actif sur le marché, a également connu une légère hausse de cinq cents, soit 0,08 %. Cette stabilité relative reflète un marché attentiste, marqué par un équilibre fragile entre l'offre mondiale et la demande, ainsi que par les tensions géopolitiques qui continuent d'influencer les cours du pétrole.

**M. B.**

LIGNE MINIÈRE EST

# Djellaoui appelle à accélérer les travaux

*Après l'achèvement des travaux sur la ligne minière Ouest, prête à entrer en exploitation, les efforts sont désormais concentrés sur la ligne minière Est Annaba – Bled El Hadba. La cadence des travaux est appelée à s'accélérer. L'instruction a été donnée par le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Abdelkader Djellaoui, lors d'une réunion de coordination consacrée au suivi de l'état d'avancement des travaux de cette ligne, longue de 422 km, ainsi qu'au projet d'extension du port phosphatier d'Annaba.*



*Les instructions de Djellaoui.*

Deux séances de travail consacrées au suivi de l'état d'avancement des travaux de la ligne minière Est reliant Annaba à Bled El-Hadba, dans la wilaya de Tébessa, un projet structurant qui s'inscrit dans le cadre du projet intégré du phosphate, ont été présidées avant-hier par le ministre des Travaux publics, durant lesquelles un ensemble d'instructions ont été données en vue d'accélérer le rythme des travaux. Les réunions se sont tenues en présence des cadres centraux du ministère, des entreprises nationales et étrangères chargées de la réalisation, ainsi que des bureaux d'études assurant le suivi du projet, a indiqué le ministère dans un communiqué.

Lors de la première séance, un examen détaillé sur l'avancement des travaux au niveau de quatre tronçons principaux ainsi que sur les différents aspects techniques et organisationnels a été présenté.

A cette occasion, le ministre a insisté sur la nécessité d'accélérer la cadence des travaux en mobilisant l'ensemble des moyens humains et matériels, afin de respecter les délais contractuels. Il a également appelé à la recherche de solutions aux éventuelles contraintes de terrain, en coordination avec les autorités locales. La deuxième séance a été consacrée au tronçon Bouchgouf – Souk Ahras – Dheria, d'une longueur de 121 kilomètres. Le plan de travail spécifique à ce segment a été présenté et évalué sur la base du volume des travaux réalisés sur le terrain et du taux d'avancement enregistré.

M. Djellaoui a souligné l'importance de lever les obstacles rencontrés, de respecter le calendrier des travaux et de renforcer la mobilisation des ressources humaines et matérielles. Les entreprises de réalisation sont, pour leur part, appelées à respecter les délais contractuels.

A l'issue de ces deux séances, le ministre a présidé une troisième réunion consacrée au suivi de l'avancement des travaux relatifs au projet d'extension du port de phosphate d'Annaba, comprenant la réalisation d'un quai minier, dans le cadre du projet intégré du phosphate. Cette réunion s'est tenue en présence des cadres centraux du ministère, d'un groupement algéro-chinois d'entreprises de réalisation, sous la supervision de l'Agence nationale de réalisation des infrastructures portuaires, ainsi que du bureau d'études chargé du suivi du projet, a précisé la même source. Un exposé technique détaillé a été présenté à cette occasion. Le ministre a également réaffirmé la nécessité d'accélérer la cadence des travaux et d'achever le projet dans les délais impartis, à travers le renforcement de la coordination entre les différents intervenants, la garantie de la disponibilité des matériaux et équipements nécessaires, ainsi que la continuité des travaux à pleine capacité, conformément aux instructions du président de la République.

Ce projet, une fois réceptionné, permettra le transport de plus de 10 millions de tonnes/an de phosphate extrait de Bled El-Hadba, ainsi que sa transformation, son traitement et son exportation, générant ainsi des revenus pouvant atteindre deux milliards de dollars/an, de même qu'il permettra d'élargir et de diversifier les activités économiques et commerciales au niveau local et national.

**Rim Boukhari**

SIGNATURE DE PARTENARIATS AVEC DIX DISTRIBUTEURS

# Hyundai accélère son implantation en Algérie

**L'ARRIVÉE** de la marque Hyundai en Algérie se précise avec le développement annoncé de son réseau de distribution dans le pays. Le concessionnaire exclusif Hyundai Motor, Majestic Autos, a signé hier des partenariats avec dix opérateurs indépendants professionnels de l'automobile. C'est ce qu'a annoncé hier le représentant exclusif de Hyundai Motor, précisant que le démarrage effectif des activités de ces premiers partenaires est prévu au cours du troisième trimestre 2026.

«Hyundai accélère son implantation en Algérie, avec la signature de dix premiers partenaires indépendants pour son réseau de distribution», a indiqué, dans un communiqué, Majestic Autos, signalant le lancement prochain de la marque en Algérie. «En préparation du lancement prochain de la marque Hyundai en Algérie, Majestic Autos, Concessionnaire Exclusif Hyundai Motor, annonce le renforcement progressif de son réseau national de distribution à travers la signature de partenariats avec dix premiers opérateurs indépendants professionnels de l'automobile, couvrant d'ores et déjà 14 wilayas, à savoir Ain Defla, Annaba, Blida, Bouira, Boumerdes, Chlef, El Oued, Jijel, M'sila, Ouargla, Relizane, Skikda, Tipasa et Tizi Ouzou», a précisé la même source, affirmant que le démarrage effectif des activités de ces premiers partenaires est prévu au cours du troisième trimestre 2026.

Cela, a-t-on ajouté, marque «une nouvelle phase dans le développement du réseau Hyundai en Algérie». «Cette première vague de partenariats marque une étape-clé dans le déploiement territorial de Hyundai en Algérie», a souligné Majestic Autos, notant que cette étape «s'inscrit dans une stratégie structurée visant à assurer une couverture nationale cohérente, durable et conforme aux standards internationaux du constructeur».

Selon le concessionnaire exclusif de Hyundai Motor, d'autres wilayas viendront compléter ce dispositif dans les semaines à venir, à mesure de la sélection de nouveaux partenaires répondant aux critères de la marque en matière d'infrastructures, de compétences et de qualité de service. Selon la même source, une attention particulière est portée au service après-vente, «véritable pilier de la stratégie de Majestic Autos et de Hyundai Motor».

«Les futurs points de service opéreront dans le strict respect des standards constructeurs Hyundai, garantissant une qualité de prise en charge homogène sur l'ensemble du territoire», a-t-on souligné, signalant que cette démarche reposera sur «la proximité avec le client», «la disponibilité continue de pièces de rechange 100 % d'origine», «l'utilisation d'outils de diagnostic certifiés» ainsi que «la formation technique et opérationnelle des équipes locales».

L'objectif étant, a-t-on enchaîné, «d'assurer une expérience client fiable et durable, fondée sur la sécurité, la transparence et un haut niveau de satisfaction».

**Hamid B.**



## ÉTABLISSEMENTS ÉDUCATIFS ET SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

Le wali de Mascara veille au grain

**UNE VASTE** opération de suivi sur terrain a été menée hier par les autorités locales de la wilaya de Mascara, visant à évaluer de près les conditions de scolarisation au sein de plusieurs établissements éducatifs à travers différentes communes, notamment en matière de prise en charge des élèves, tout en s'enquérant de l'état de fonctionnement des infrastructures stratégiques liées à la sécurité alimentaire, notamment les capacités de stockage, de traitement et de disponibilité des céréales et des semences. Des visites inopinées de plusieurs établissements scolaires ont été déployées tôt le matin par le wali Fouad Aïssi, afin de constater directement les conditions de scolarisation. Lors de ses déplacements, il s'est intéressé au bon déroulement des cours, à l'organisation des classes, ainsi qu'à la qualité des cantines et au confort des élèves, en veillant à ce que l'ensemble des mesures de prise en charge soient respectées. Il a également insisté sur la nécessité de garantir un environnement éducatif motivant et sécurisé pour tous les élèves, conformément aux directives des hautes autorités, et a rappelé l'importance d'un suivi rigoureux pour améliorer continuellement les services offerts. Dans le même cadre, les chefs de daïra ont effectué des inspections dans leurs circonscriptions respectives. A Aouf, le suivi a porté sur l'école Ghilas Ahmed Ben Mohieddine, où les élèves ont participé à la cérémonie de lever du drapeau national, symbolisant le lien constant entre l'administration et le milieu éducatif. À Aïn Fekan, l'attention a été accordée au transport scolaire, à la restauration et au chauffage dans les écoles primaires des douars, tandis qu'à Aïn Fares, la propreté des locaux et l'encadrement pédagogique ont été au cœur des inspections. Ces visites ont permis de s'assurer de la régularité des services scolaires, d'identifier les axes d'amélioration et de recueillir directement les préoccupations des enseignants et des élèves, renforçant ainsi la proximité entre les autorités locales et la population. En outre, le wali a également inspecté les infrastructures stratégiques liées à la sécurité alimentaire, avec une visite approfondie du dépôt principal de la Coopérative des céréales et des légumes secs à Mascara. Il a observé le fonctionnement des lignes de production de semences, le stockage et le traitement des céréales, tout en recevant des explications techniques sur les capacités de l'infrastructure et son rôle dans l'accompagnement des agriculteurs. Cette visite a rappelé l'importance de ces installations pour renforcer la sécurité alimentaire, soutenir la production nationale, garantir un approvisionnement régulier des marchés et anticiper les besoins futurs des filières agricoles, conformément aux directives de l'État.

**Brahim Mazi**

## CHU D'ORAN

### Le service de réanimation fait peau neuve

**LE CENTRE** hospitalo-universitaire d'Oran est en train de finaliser la réhabilitation de son service de réanimation, dans le cadre d'un vaste programme de modernisation des infrastructures médicales. Cette initiative vise à offrir une prise en charge optimale aux patients, notamment les cas critiques, en améliorant les conditions d'hospitalisation et en adaptant le service aux normes médicales les plus récentes, a indiqué cette semaine la cellule de communication de l'établissement.

Dans le cadre de ce projet, le directeur général de l'hôpital, Achouri Majid, a effectué une visite de terrain afin de constater l'avancement des travaux du service de réanimation et d'anesthésie. Sur place, il a pu constater les améliorations apportées aux infrastructures, notamment la modernisation des salles, la mise à jour des équipements et l'optimisation des conditions d'hospitalisation, avec un accent particulier sur les besoins des patients ayant des complications sévères.

Les responsables du projet ont précisé que les travaux sont désormais dans leur phase finale et que les dernières retouches sont en cours. L'ouverture officielle du service est prévue au début du mois prochain, après l'achèvement de toutes les procédures techniques et organisationnelles nécessaires.

Selon la même source, le directeur général a souligné l'importance de respecter les délais et de maintenir une qualité d'exécution optimale, tout en saluant les efforts du personnel médical et paramédical ainsi que ceux de l'entreprise chargée des travaux.

Selon lui, ces améliorations auront un impact direct sur la qualité des soins prodigués et sur le confort des patients.

Cette opération s'inscrit dans la stratégie globale du CHU visant à moderniser ses services médicaux, améliorer le niveau de prise en charge et renforcer la confiance des citoyens dans les structures de santé publique, a conclu le communiqué.

Il convient de rappeler que cette visite d'inspection s'inscrit dans la continuité des efforts menés par les autorités locales pour moderniser les infrastructures sanitaires de la wilaya. Des projets similaires sont en cours dans plusieurs établissements, comme la polyclinique Moudjahid Kadi Bachir à Bethioua, récemment réhabilitée et équipée selon des normes modernes, de même que le CHU Mohamed Sghir Nekach, où la nouvelle section des urgences médicales atteint déjà 90 % d'avancement.

La semaine précédente, le wali d'Oran, Ibrahim Ouchene, accompagné du directeur de la santé, a effectué une visite sur terrain au cours de laquelle il a donné des instructions strictes pour soutenir et accélérer l'avancement des chantiers sanitaires, afin de respecter les délais ainsi que d'optimiser les infrastructures pour répondre aux besoins croissants des patients.

**D'Oran, Brahim Mazi**

## CAMPAGNE NATIONALE CONTRE LA POLIOMYÉLITE

# Le troisième round lancé le 25 janvier

Après le succès qu'ont connu les deux premières phases, Dr Djamel Fourar, directeur de la prévention et de la lutte contre les maladies transmissibles au ministère de la Santé, a annoncé le lancement d'une nouvelle campagne nationale de vaccination supplémentaire contre la poliomyélite. Prévue du 25 au 31 janvier, cette étape vise à consolider l'immunité collective et protéger les générations futures contre un virus qui continue de menacer certaines régions du monde.



Consolider l'immunité collective.

Fruit d'un déploiement de terrain sans précédent et d'une coordination intersectorielle, le deuxième passage a permis d'enregistrer une hausse significative du taux de vaccination. Pour Dr Djamel Fourar, intervenant lors d'une journée d'étude et d'évaluation, « l'heure est à la consolidation ». Après avoir salué les résultats encourageants des phases précédentes, le directeur de la prévention a exposé les défis de ce troisième round imminent, pilier de la stratégie nationale de santé publique.

Dr Fourar a estimé que l'Algérie, à travers l'organisation de ces campagnes, réaffirme sa détermination à éradiquer définitivement la poliomyélite. Il a souligné l'importance capitale de cette nouvelle phase. « Le ministère de la Santé veille à mettre à disposition tous les moyens nécessaires afin d'assurer le succès du Programme élargi de vaccination (PEV), en s'appuyant sur les données les plus récentes », a-t-il déclaré, rappelant l'objectif d'atteindre une couverture vaccinale optimale sur l'ensemble du territoire.

Pour le responsable, la réussite de cette mission repose sur une organisation millimétrée. Un plan rigoureux a été déployé dans toutes les wilayas du pays pour garantir un déroulement fluide, tant sur le plan logistique que sur celui de l'information. « Nous comptons fortement sur les médias pour relayer les messages de santé publique. Votre rôle est essentiel pour sensibiliser les citoyens dans un contexte mondial marqué par des risques sanitaires accrus », a-t-il lancé à l'adresse des journalistes.

Malgré la régression de la maladie à l'échelle mondiale, le virus circule toujours dans certaines zones géographiques, rendant le risque de réintroduction réel. Dr Faiza Mahiout, chef de service de médecine préventive et responsable du centre de vaccination à l'Institut Pasteur d'Algérie, a, pour sa part, insisté sur la nécessité de ce troisième passage. Si la maladie a régressé mondialement, elle reste une menace tant que l'éradication n'est pas totale. La poliomyélite, virus hautement contagieux, peut entraîner des paralysies irréversibles, voire le décès.

« Cette vaccination supplémentaire a pour objectif de renforcer l'immunité individuelle de chaque enfant et de garantir une protection durable contre les formes graves », explique Dr Mahiout. Elle a également tenu à rassurer sur la sécurité du vaccin injectable utilisé en Algérie depuis 2015. « Il s'agit d'un vaccin inactivé, non vivant. Il ne peut en aucun cas provoquer la maladie. Son profil de sécurité est excellent et les effets secondaires restent extrêmement rares et légers », a-t-elle souligné. Rappelant la dangerosité de la poliomyélite, Dr Mahiout a souligné que cette maladie virale, hautement contagieuse, s'attaque principalement aux enfants de moins de cinq ans. « La poliomyélite peut circuler silencieusement. Si la majorité des cas sont asymptomatiques, l'infection peut mener à une paralysie irréversible ou au décès en cas d'atteinte respiratoire », a-t-elle averti. En l'absence de traitement curatif, la vaccination reste l'unique arme pour prévenir le handicap. Dr Mahiout a salué les « chiffres extraordinaires » obtenus lors des rounds précédents, avec un taux de couverture atteignant 95 % au premier passage et 96 % au second. Ce sont ainsi plus de 3,8 millions d'enfants qui ont été protégés grâce à une mobilisation sans précédent.

Ce succès n'est pas seulement celui du secteur de la santé. La conférencière a tenu à remercier l'implication des secteurs de l'Intérieur, des Affaires religieuses et des médias, tout en rendant un hommage particulier aux parents. « Nous avons vu une réelle prise de conscience des familles qui se sont déplacées en masse pour assurer l'avenir sanitaire de leurs enfants », a-t-elle précisé.

« Vacciner aujourd'hui, c'est protéger durablement les générations futures », a conclu Dr Mahiout, appelant à une mobilisation générale pour faire de cette semaine une étape définitive vers l'éradication totale de la maladie.

**Lynda Louifi**

## COUVERTURE VACCINALE

# L'Algérie dépasse l'objectif national

**LA CAMPAGNE** nationale de vaccination contre la poliomyélite ne se limite pas à l'administration de doses vaccinales, mais repose sur une stratégie globale combinant information, suivi sur terrain et évaluation continue. C'est ce qu'a souligné Dr Nassima Saï, chargée du programme d'éradication de la poliomyélite au ministère de la Santé, lors d'une rencontre consacrée au bilan des premières phases de la campagne, marquées par des taux de couverture supérieurs au seuil fixé à l'échelle nationale.

Selon la responsable, « le véritable enjeu réside dans la transmission d'une information fiable et claire à la population ». Elle a tenu à saluer le travail accompli par l'ensemble des équipes mobilisées lors des deux premières phases, qui ont permis d'atteindre des taux de couverture très élevés, traduisant une forte adhésion sur le terrain.

La campagne, a expliqué Dr Saï, a été menée selon une organisation rigoureuse, reposant à la fois sur des données administratives et sur des indicateurs visibles sur le terrain, à l'image du marquage du doigt des enfants vaccinés. Cette pratique, parfois questionnée, constitue en réalité un outil essentiel de suivi.

« En Algérie, l'acte vaccinal est systématiquement consigné dans les registres officiels et dans le carnet de santé. Le marquage du doigt permet, quant à lui, de vérifier rapidement le statut vaccinal lors des enquêtes réalisées hors des domiciles », a-t-elle précisé.

Ces enquêtes sont menées dans divers espaces publics – rues, jardins, gares, stations de transport – afin de toucher les enfants absents lors du passage des équipes à domicile. Pour se faire, deux dispositifs sont utilisés, à savoir le monitorage indépendant pendant la campagne et les enquêtes de validation à son issue.

L'objectif est d'identifier les poches de non-vaccination. Dès qu'elles sont repérées, des équipes mobiles sont déployées pour rattraper les enfants non vaccinés et compléter leur protection.

Au total, 43 884 enfants ont été enquêtés, soit près de 98 %, couvrant 274 établissements publics de santé de proximité (EPSP), pour un objectif national fixé à 95 %. Ces enquêtes ont également permis d'évaluer l'efficacité de la communication menée autour de la campagne.

L'analyse des données a mis en évidence plusieurs facteurs expliquant la non-vaccination. Le plus fréquent reste l'absence des familles lors du passage des équipes, souvent liée aux déplacements. Une réticence à la vaccination a également été relevée dans environ 29 % des cas, tandis que l'indisponibilité des parents représente près de 18 %.

Malgré ces contraintes, Dr Saï a souligné l'appropriation remarquable de la campagne par l'ensemble des partenaires. Les autorités locales ont été fortement impliquées, une vaste campagne de communication a été déployée et la contribution des écoles coraniques s'est révélée déterminante, permettant de vacciner un grand nombre d'enfants.

Une attention particulière a également été accordée aux populations spécifiques, notamment les nomades, les migrants et les réfugiés, afin de garantir une couverture vaccinale équitable.

Pour la responsable du programme, l'ensemble de ces efforts traduit une approche proactive et inclusive, renforçant la protection des enfants et rapprochant l'Algérie de son objectif d'éradication définitive de la poliomyélite.

**Lynda L.**

GROENLAND

# L'escalade entre les États-Unis et l'Europe s'intensifie

Entre bras de fer, tensions militaires et désengagement américain, l'affaire du Groenland s'est imposée comme un révélateur des fragilités du lien transatlantique. En quelques semaines, les équilibres entre alliés ont été mis à l'épreuve.



L'Europe, divisée et exposée, tente d'adapter sa position face à une dynamique de plus en plus incertaine. Donald Trump a franchi une nouvelle étape dans sa tentative de forcer l'annexion du Groenland. À partir du 1er février, une taxe douanière de 10 % s'appliquera sur les importations en provenance de huit pays européens, dont la France, l'Allemagne, le Royaume-Uni et la Finlande. Cette taxe passera à 25 % au 1er juin si aucun accord n'est conclu. Réunis en urgence le 18 janvier, plusieurs capitales européennes ont publié une déclaration commune de soutien à la souveraineté danoise. À Berlin, le gouvernement allemand envisage de rehausser fortement la redevance des bases militaires américaines sur son territoire. Si la fermeture de ces bases — comme Rammstein ou Stuttgart — n'est pas du tout envisagée, leur coût, lui, pourrait augmenter, en guise d'avertissement diplomatique. La Commission européenne planche en parallèle sur une réponse économique évaluée à 93 milliards d'euros de droits de douane. Les marchés ont immédiatement réagi : le 19 janvier, les places boursières européennes ont chuté. Le CAC 40 a perdu 1,8 %, le DAX allemand 1,4 % et le FTSE britannique 0,4 %. Face à Washington, l'Europe cherche à afficher une unité fragile, mais les fissures sont visibles. Le leadership américain impose unilatéralement ses conditions sous forte pression. Dépendance énergétique et déséquilibre stratégique La crise met en lumière une fragilité structurelle de l'Europe : sa dépendance croissante au gaz liquéfié américain. D'ici 2030, près de 50 % du gaz consommé dans l'UE pourrait provenir des États-Unis. Cette situation est le fruit d'un choix idéologique : celui d'avoir coupé, sous pression politique, les livraisons de gaz russe bon marché, stable et abondant, pour s'en remettre entièrement aux exportations américaines — bien plus coûteuses et désormais possiblement instrumentalisées. Au nom d'une rupture avec Moscou, l'Europe a sacrifié sa sécurité énergétique pour se replacer sous tutelle. Plusieurs analystes soulignent aujourd'hui une vulnérabilité géopolitique majeure. Le risque que Washington utilise cette position dominante comme levier politique est désormais pris au sérieux par plusieurs capitales. Malgré les efforts pour diversifier leurs sources, notamment vers le Qatar, les pays européens restent pour l'instant sans alternative crédible à court terme. L'illusion d'une souveraineté énergétique européenne a volé en éclats. En tournant le dos à la Russie, l'UE s'est enfermée dans une nouvelle forme de dépendance, encore plus instable, où les priorités sont dictées par les exigences stratégiques de Washington. Vers une rupture transatlantique assumée La rupture ne se limite plus aux échanges de déclarations officielles. Plusieurs dirigeants européens — Emmanuel Macron, Keir Starmer, Ursula von der Leyen, Giorgia Meloni, Friedrich Merz et Alexander Stubb — auraient créé un canal de coordination confidentiel baptisé « Washington Group », permettant d'échanger rapidement à chaque initiative jugée agressive de Donald Trump. Le projet d'envoi de troupes européennes au Groenland a été abandonné. L'envoyé spécial du président russe Kirill Dmitriev a salué, non sans ironie, une « reddition rapide, comme prévu ». Dans les faits, l'Europe démontre à nouveau son incapacité à tenir tête à la volonté américaine, malgré ses déclarations de principe.

Le Premier ministre canadien Mark Carney, de son côté, a rappelé les Américains à leurs engagements. Il a appelé Washington à respecter l'article 5 du traité atlantique — un rappel qui souligne la perte de confiance croissante entre partenaires occidentaux. Ursula von der Leyen tente d'assurer que l'Europe « tiendra bon » face aux menaces américaines, et plusieurs pays parlent désormais ouvertement d'un « divorce stratégique inévitable ». Un sommet exceptionnel est attendu dans les prochains jours, sur fond de désalignement transatlantique assumé.

**R. I.**

SYRIE

# Damas impose un tournant décisif face aux forces kurdes du Nord-Est

**DAMAS** a repris des territoires clés aux FDS dans le Nord-Est syrien, renforçant son contrôle politique et énergétique.

Un cessez-le-feu et un nouvel accord actent le déploiement de l'État syrien et l'intégration progressive des forces kurdes. Entre pression militaire et concessions politiques, Ahmed al-Chareh impose un tournant majeur pour le pays. Le pouvoir syrien a engrangé l'un de ses succès stratégiques les plus significatifs depuis la chute du gouvernement Assad. En quelques jours, les autorités dirigées par le président intérimaire Ahmed al-Chareh ont profondément rebattu les cartes dans le Nord et le Nord-Est du pays, jusque-là largement contrôlés par les Forces démocratiques syriennes (FDS), à dominante kurde. Après avoir repris deux quartiers d'Alep, l'offensive s'est accélérée au cours du week-end, ouvrant la voie à un nouvel accord politique entérinant un cessez-le-feu immédiat et le déploiement de l'État syrien dans trois gouvernorats orientaux. Tout s'est précipité le 17 janvier avec la prise de Deir Hafer et de Maskana, avant l'entrée des forces gouvernementales dans la ville stratégique de Tabqa. Ce verrou, situé à l'ouest de l'Euphrate, constituait un nœud logistique majeur reliant les territoires kurdes aux zones sous contrôle de Damas. Dans la foulée, le pouvoir central a repris un barrage proche de Raqqa ainsi que le champ gazier de Conoco, le plus important du pays, renforçant considérablement son emprise sur les ressources énergétiques syriennes. Le nouvel accord prévoit d'ailleurs le transfert de la gestion des champs pétroliers et gaziers à l'État. Vers la libération des anciens djihadistes de l'EI ? Ces avancées ont été facilitées par le ralliement de groupes tribaux arabes hostiles aux FDS, contribuant à l'effritement de leur contrôle dans des régions à majorité arabe. Privées d'un soutien local essentiel, les forces kurdes ont vu leur position devenir intenable à Raqqa et Deir ez-Zor, dont l'administration a rapidement été remise à Damas. Le gouvernement récupère également la gestion sécuritaire et juridique des prisons et camps détenant des membres de l'État islamique, jusque-là sous responsabilité kurde. En parallèle du rapport de force militaire, Damas a multiplié les signaux politiques. Un décret présidentiel a reconnu le kurde comme langue officielle et affirmé des droits nationaux pour cette minorité, dans une tentative d'ouverture jugée symbolique mais insuffisante par de nombreux Kurdes. Cette stratégie mêlant pression militaire et concessions politiques visait avant tout à pousser les FDS à s'intégrer à l'État central par la négociation. Les États-Unis, partenaires historiques des FDS, ont adopté une posture prudente. La rencontre à Damas entre Ahmed al-Chareh et l'émissaire américain Tom Barrack, après des échanges avec Mazloum Abdi à Erbil, illustre une volonté de Washington d'éviter une issue purement militaire. Soutenu par la Turquie et l'Arabie saoudite, Damas semble avoir exploité cette ambiguïté pour transformer son coup de force en victoire diplomatique, ouvrant une nouvelle phase dans la recomposition du paysage syrien.

**R. I.**

SUD DE GAZA

# Un enfant palestinien tombe en martyr sous les balles des forces de l'occupation

**UN ENFANT** palestinien est tombé en martyr, lundi, sous les balles des forces de l'occupation sioniste dans le sud de la bande de Ghaza, a rapporté l'agence de presse Wafa.

Selon des sources médicales citées par Wafa, l'enfant, Hussein Abu Sabla (17 ans), est mort en martyr des suites de blessures subies par des tirs de l'armée d'occupation près de la zone d'Al-Tahliya, à l'Est de la ville de Khan Younis, au sud de la bande de Ghaza. De plus, plusieurs Palestiniens ont été blessés lorsqu'un drone de l'armée sioniste a largué une bombe sur un groupe de citoyens près du rond-point ouest de Beit Lahia, au nord de Ghaza, d'après Wafa. L'armée sioniste continue de violer l'accord de cessez-le-feu, entré en vigueur le 10 octobre à Ghaza.

**R. I.**

## JOURNÉE NATIONALE DE LA COMMUNE BLIDA

### Chebli, inaugure son nouveau siège

**A L'INSTAR** des autres communes du pays, Chebli située à l'Est de la wilaya de Blida a célébré la journée nationale de la commune par l'inauguration officielle du nouveau siège de l'Assemblée populaire communale (APC), un événement marquant pour cette collectivité de plus de 45 000 habitants, située au cœur de la wilaya de Blida.

La cérémonie s'est déroulée en présence du wali de Blida monsieur Djamel-Eddine Hashas, des autorités civile et militaire, des élus communaux, de représentants de la société civile ainsi que de nombreux citoyens venus partager ce moment symbolique. Elle a été ponctuée par la levée des couleurs nationales et l'écoute de l'hymne national, dans une atmosphère empreinte de solennité et de fierté collective.

Fruit de plusieurs années d'efforts et de planification, le nouveau siège de la mairie se distingue par une architecture moderne et fonctionnelle, pensée pour améliorer les conditions de travail de l'administration communale et offrir un meilleur accueil aux citoyens.

Doté d'espaces adaptés, de bureaux mieux équipés et de services rationalisés, l'édifice ambitionne de rapprocher davantage l'administration du citoyen et de renforcer la qualité du service public local. Dans son allocution devant la presse, le wali a souligné que cette réalisation « traduit la volonté des pouvoirs publics de doter la commune d'infrastructures à la hauteur de sa croissance démographique et de ses ambitions de développement ».

Il a également rappelé que la Journée nationale de la commune constitue « une occasion pour réaffirmer le rôle central des collectivités locales dans la promotion de la démocratie participative et du développement durable ». De leur côté, plusieurs citoyens présents ont salué cette initiative, estimant que le nouveau siège communal représente « un pas important vers une administration plus efficace, plus transparente et plus proche des préoccupations quotidiennes de la population ».

Dans le même contexte, le wali de Blida accompagné de la délégation qui l'a assisté lors de l'inauguration à Chebli, s'est ensuite rendu dans la commune de Bouinan. Cette visite a été marquée par l'inauguration de trois 03 nouvelles écoles primaires, réalisées afin de renforcer la carte scolaire et d'améliorer les conditions de scolarité des élèves dans cette zone ou plusieurs constructions de logements AADL ont été réalisées récemment.

**T. Bouhamidi**

## LECTURES CORANIQUES À BLIDA

### Sortie de la 3e promotion d'étudiants

**LA SALLE** de conférences Cheikh Abderrahmane Djillali de la mosquée EL-Kawter située en, plein centre de Blida, était avant-hier le théâtre d'une grandiose cérémonie de sortie de la 3e promotion d'étudiants, 25 au totale dont trois étudiantes ayant obtenu le diplôme Idjaza dans la lecture du saint- coran.

Cette cérémonie religieuse a été l'œuvre de la Direction des affaires religieuses et des wakfs de la wilaya de Blida, organisée à l'occasion de la commémoration de l'Isra et du Miraj, en présence des autorités locales, de cheikhs, d'imams, d'étudiants en sciences religieuses ainsi que des familles des diplômés.

A cette occasion, le directeur des affaires religieuses et des wakfs, Mourad Brahim Brahmi, a souligné le rôle important joué par l'Instance de lecture dans l'enseignement et la mémorisation des différentes lectures coraniques, saluant les efforts des cheikhs et des imams, ainsi que leur contribution au service du Saint Coran et à la diffusion de la science des lectures, conformément aux règles scientifiques en vigueur.

Il a ajouté que cette cérémonie s'inscrit dans le cadre des efforts visant à valoriser le parcours de la formation coranique organisée, à encourager les étudiants à s'orienter vers la science des lectures et à promouvoir l'enseignement coranique, en vue d'en assurer la pérennité, conformément au référent religieux national.

Pour sa part, le président de l'Instance de lecture Abdelkrim Hamadouche, a indiqué que cette instance, considérée comme la première structure officielle créée au niveau national en novembre 2015, a permis, à ce jour, l'octroi d'une Idjaza en lectures coraniques à 62 étudiants de différentes wilayas du pays.

**T. Bouhamidi**

## MOSTAGANEM

# Deux nouvelles annexes administratives inaugurées

Deux nouvelles annexes administratives ont été inaugurées hier à Aïn Tédles et Mezghrane par les autorités locales de la wilaya de Mostaganem, marquant une étape importante dans la politique de proximité.



Financées chacune à hauteur de 2,3 milliards de centimes, ces structures ont été conçues pour faciliter l'accès aux services administratifs essentiels, réduire les déplacements des citoyens et offrir un espace moderne et complet pour les services municipaux.

À Aïn Tédles, l'annexe du quartier Chahid Ben Tayeb Mohamed propose déjà des services essentiels, tels que l'établissement de documents d'état civil, les certificats de résidence et l'authentification des signatures, avec une organisation interne pensée pour garantir un accès rapide et efficace aux usagers. À terme, elle accueillera également le service des documents biométriques, la transformant progressivement en une mini-administration complète.

Dans la commune de Mezghrane, l'annexe du quartier 626 logements, également financée à hauteur de 2,3 milliards de centimes, offre les démarches d'état civil et la délivrance des cartes grises. Son organisation interne a été pensée pour fluidifier la circulation des citoyens, avec le rez-de-chaussée dédié aux services d'état civil et l'étage supérieur aux cartes grises. Le wali a également souligné l'importance de la numérisation des services, de la signalisation claire à l'intérieur des annexes, ainsi que de la continuité des prestations, en invitant les délégués à se rendre sur le terrain pour approcher les habitants et répondre efficacement à leurs besoins.

Outre ces investissements principaux, plusieurs initiatives sociales et communautaires ont été lancées pour renforcer le développement local. À Mezghrane, le wali a attribué 200 millions de centimes pour finaliser la mosquée Messaad Ben Omir, a demandé l'identification d'un terrain pour la construction d'un terrain de sport de proximité, et a prévu la remise d'un fauteuil roulant automatique à un élève à besoins particuliers.

Un hommage a également été rendu aux anciens maires ainsi qu'à la famille du Chahid Ben Tayeb Mohamed, en reconnaissance de leurs sacrifices et de leur contribution au service de la communauté. Un moment particulier a été consacré à la reconnaissance d'un retraité, ancien chauffeur, salué pour sa fidélité et son exemplarité après 40 années de service sans faute, un modèle pour tous les employés communaux. Grâce à ces deux nouvelles annexes et aux investissements totalisant plusieurs milliards de centimes, la wilaya de Mostaganem réaffirme son engagement pour rapprocher l'administration des citoyens, renforcer la cohésion sociale, moderniser les services municipaux et accompagner le développement local par des structures fonctionnelles et adaptées aux besoins des habitants.

**Brahim Mazi**

## SECTEUR SANITAIRE À MOSTAGANEM

# Vers des soins plus rapides et plus efficaces

**À MOSTAGANEM,** le secteur de la santé s'est renforcé hier avec l'inauguration, par le wali Ahmed Boudouh, d'une nouvelle salle de soins de proximité à Aïn Tedles et la mise en service d'un appareil de scanner de dernière génération au niveau des urgences médicales de Tigditt. L'investissement global, dépassant les 8 milliards de centimes, vise à améliorer la qualité de la prise en charge, rapprocher les soins du citoyen et moderniser les structures sanitaires de la wilaya.

La première opération a concerné la commune d'Aïn Tedles, où une salle de soins récemment réalisée a été inaugurée et baptisée du nom du martyr Kellal Abdallah, à l'occasion de la Journée nationale de la commune. Réalisée en seulement 90 jours, cette infrastructure comprend un logement de fonction et dessert 5 630 habitants répartis sur cinq quartiers et zones résidentielles.

La salle de soins permet de rapprocher les soins du citoyen, de réduire les déplacements et de désengorger les autres structures sanitaires existantes. Elle est également équipée d'un système de chauffage et pourra, à terme, étendre ses horaires de fonctionnement à 12 heures par jour, tout en garantissant un encadrement humain suffisant.

Parallèlement, le service des urgences médicales de Tigditt a été renforcé par la mise en service d'un scanner de dernière génération, pour un investissement de 5,4 milliards de centimes, après des travaux d'aménagement de 800 millions de centimes. Toutes les dispositions ont été prises pour garantir le fonctionnement continu de l'appareil et du système de permanence, notamment grâce à des contrats avec des spécialistes du secteur privé assurant une lecture rapide et fiable des examens. Le wali et sa délégation ont assisté à la première opération de scanner réalisée pour un patient, marquant le démarrage effectif de l'équipement.

Le wali a également donné des instructions pour l'acquisition de deux scanners supplémentaires, afin de renforcer davantage les capacités du service et garantir la continuité des soins. Il a insisté sur l'importance d'investir dans les ressources humaines qualifiées, de fournir des logements de fonction pour les médecins et le personnel, et d'adopter la numérisation de la gestion des services, notamment pour le suivi des doléances des citoyens. Enfin, ces projets s'inscrivent dans une stratégie de développement durable du secteur de la santé à Mostaganem, avec la perspective de transformer la salle de soins d'Aïn Tedles en polyclinique et de créer une nouvelle unité d'urgences médicales, pouvant être réalisée en plusieurs phases, afin de renforcer l'offre de soins et moderniser durablement les infrastructures sanitaires de la wilaya.

**Brahim Mazi**

NOUVEAUX HORIZONS POUR L'ACTION LOCALE

# Performance et coordination, la nouvelle ère culturelle

Les premières « Rencontres sur l'action culturelle de wilaya : de l'administration au management » ont débuté ce dimanche à Alger, sous la direction de la ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda ne présence des directeurs de wilaya et responsables d'établissements culturels.



Cette initiative vise à traduire au niveau local les nouvelles orientations culturelles et à adapter la gouvernance aux transformations territoriales et aux principes de performance et d'efficacité. Lors de son allocution au Palais de la culture « Moufdi Zakaria », Mme Bendouda a insisté sur la coordination inter-établissements, l'innovation dans les manifestations et la valorisation des infrastructures culturelles, tout en affirmant que l'évaluation des performances se fera désormais selon des indicateurs précis et mesurables.

La ministre a appelé à accompagner les changements survenus dans les nouveaux concepts des régions culturelles homogènes et diversifiées.

Dans ce contexte, elle a indiqué que «la création récente de nouvelles wilayas dans le pays entraînera un changement de la carte culturelle» et que la pratique culturelle doit reposer sur «de nouveaux principes de gouvernance fondés sur la performance, l'efficacité et la capacité à mener des activités afin de faire de la culture un secteur productif».

Après avoir rappelé que l'Etat algérien a investi dans la réalisation de nombreuses infrastructures culturelles, telles que les maisons de la culture, les bibliothèques, les théâtres, ainsi que dans la restauration du patrimoine, la ministre a appelé à renforcer l'esprit d'initiative et d'innovation dans les manifestations et activités culturelles.

Elle a également plaidé pour un encadrement différent du projet culturel, ainsi que pour l'intensification du travail sectoriel et le renforcement de la coordination entre les établissements au niveau da la même wilaya et entre les différentes wilayas, soulignant la nécessité d'une «coordination entre les différents responsables aux niveaux local, régional et central».

«Les performances seront désormais évaluées sur la base de la concrétisation de cette coordination», a-t-elle ajouté, précisant que cette évaluation «sera fondée sur des indicateurs de performance, le degré de réalisation des objectifs, l'efficacité et la rentabilité».

Cette rencontre a été marquée par l'organisation d'ateliers dans les domaines du patrimoine, du livre et autres, ainsi que par la présentation de communications par des directeurs de la culture et des responsables de certains projets et établissements culturels autour des différents programmes proposés.

**A. B. / Agence**

L'AVANT-PREMIÈRE DE LA PIÈCE JOUÉE À JIJEL

# « La T'Lala », ou le procès de l'absurde

**LES PASSIONNÉS** du quatrième art ont assisté, samedi à la Maison de la culture Omar Oussedik de jijel, à l'avant-première d'une nouvelle création théâtrale intitulée l'Ombre « La T'Lala » dans le langage jijélien, œuvre signée par l'association Tiziri. Porté par une écriture satirique et une mise en scène bien soignée, le spectacle plonge le spectateur au cœur d'un conflit absurde, né d'un différend sur… une simple ombre.

Inspirée du texte « La Procès de l'âne » de l'écrivain suisse Friedrich Dürrenmatt, la pièce a été réadaptée et mise en scène par le comédien et metteur en scène Zakaria Bensalama, dans sa première expérience à la mise en scène, assisté de l'artiste Yacine Attoum. Le choix d'un titre puisé dans le parler populaire jijélien donne d'emblée le ton : celui d'un théâtre ancré dans le vécu local de la région, tout ayant une portée plus vaste.

« La T'Lala » propose une plongée ironique dans un engrenage absurde où un désaccord insignifiant se transforme progressivement en affaire judiciaire majeure, entraînant toute une ville dans les méandres du droit et de



l'irrationnel. À travers une comédie noire finement construite, la pièce interroge la manière dont des détails futiles peuvent enfler, capter l'attention collective et révéler les dérives de la société et de l'institution judiciaire.

Loin d'être une simple satire, le spectacle se veut une métaphore. « Ce n'est pas le procès d'un âne, mais celui de l'homme », souligne l'équipe artistique, mettant en lumière les contradictions humaines, la perte du sens des priorités et l'effritement du droit face aux intérêts et aux désirs individuels. À qui appartient l'ombre ? Et comment le droit se dilue-t-il dans les labyrinthes de l'interprétation ? C'est toute la question.

Sur scène, les comédiens Adlane Chelgham et Adel Kaoula ont livré des performances remarquées, mêlant justesse du jeu, énergie et intelligence du propos. Leur interprétation a su faire écho au vécu quotidien, dans une atmosphère à la fois drôle et dérangeante. Le public, nombreux, a chaleureusement salué le spectacle, témoignant de son adhésion à une œuvre ou il y a de la créativité, de l'engagement et de l'amour de la scène.

**A. B.**

TLEMCEN

# La calligraphie au cœur du legs morisque

**LE MUSÉE** de la calligraphie islamique de Tlemcen organise, en collaboration avec les organisateurs du colloque, un atelier vivant consacré à la calligraphie andalouse, l'un des marqueurs les plus raffinés de l'héritage civilisationnel andalou en Algérie. L'initiative s'inscrit dans le cadre des activités culturelles accompagnant le deuxième colloque national « Les Morisques andalous : leur histoire et leurs traces en Algérie – patrimoine immatériel »

Cet atelier sera animé par le calligraphe Fradjani Djilali, originaire de la wilaya de Tissemsilt, connu pour son travail de valorisation des styles classiques de l'écriture arabe, notamment l'andaloussi. L'activité est prévue mardi 20 et mercredi 21 janvier, à partir de 9 heures, au Centre des études andalouses d'Imama, de la capitale des Zianides. Pensée comme une rencontre entre savoir académique et pratique artistique, cet atelier vise à mettre en lumière la dimension immatérielle du patrimoine andalou, à travers la transmission des techniques, des règles esthétiques et des fondements historiques de la calligraphie andalouse. Elle s'adresse aussi bien aux étudiants, aux chercheurs, aux amateurs d'art calligraphique qu'au grand public intéressé par les expressions culturelles héritées de l'Andalousie. L'évènement s'inscrit ainsi dans les objectifs du colloque national, organisé par la Direction de la culture et des arts de la wilaya de Tlemcen et le Musée public national de l'art et de l'histoire, visant à approfondir la connaissance de l'héritage morisque et andalou en Algérie et à en assurer la transmission aux générations futures.

**A. B.**

LE SÉNÉGAL DE NOUVEAU SUR LE TOIT DE L'AFRIQUE

# DiiiiiiiiiiiiiiiiiiiiiiiiMA Sénégal

Contre vents et marées, le Sénégal vient à bout du Maroc et remporte la Coupe d'Afrique des Nations 2025 (1-0, a.p.)





Après un temps additionnel litigieux durant lequel une partie des joueurs sont rentrés aux vestiaires, le Sénégal a remporté la Coupe d'Afrique des Nations 2025 au Maroc face au pays hôte ce dimanche en prenant l'avantage durant les prolongations (1-0, a.p.). Pape Gueye a inscrit le seul but de la rencontre, alors que Brahim Diaz a manqué un penalty qui aurait offert le titre aux Lions de l'Atlas

La finale de cette CAN restera inoubliable. Le Sénégal a fait tomber le Maroc, pays organisateur, dimanche à Rabat sur la plus petite des marges (1-0 ap). Pape Gueye a inscrit l'unique but du match de belle manière mais la soirée a été marquée par une énorme tension et un penalty manqué par Brahim Diaz alors que les Sénégalais voulaient quitter le terrain. Les Lions de la Teranga sont finalement sacrés pour la seconde fois. Ceux de l'Atlas finissent en larmes.

Les polémiques liées à l'arbitrage et le supposé favoritisme accordé au Maroc ont définitivement terni la compétition. Disputée et indécise, la finale a basculé dans le surréalisme quand l'arbitre M. Ndala Ngambo a accordé un penalty aux Marocains et Brahim Diaz à la dernière minute du temps additionnel du temps réglementaire (90e+8). Absolument furieux après un but en leur faveur refusé un peu plus tôt, certains joueurs sénégalais ont filé aux vestiaires pendant que certains de leurs supporters se battaient avec des stadiers dans une totale confusion. Sadio Mané a finalement calmé ses partenaires qui sont revenus sur la pelouse et Diaz a osé la Panenka face à Edouard Mendy qui l'a stoppée (90e+24). Le geste du Madrilène demeure totalement fou, et le joueur a fini en larmes sur le banc. Les regrets seront éternels pour tous les hommes de Walid Regragui qui n'ont pas su faire la différence plus tôt. Malgré une préparation du match pas forcément idéale et les absences du roc Kalidou Koulibaly ou de Krépin Diatta, forfait de dernière seconde, les Sénégalais ont pris les choses en main face à des Marocains prudents. Ils ont tout de suite fait le jeu, obtenu un corner à gauche et failli ouvrir le score par Pape Gueye au second poteau mais Yassine Bounou s'en est sorti in extremis sur sa ligne (3e). Le ton était donné et les Marocains ont dû s'employer au milieu de terrain avec l'excellent Neil El-Aynaoui ou Ismael Saibari qui a cependant mal négocié des possibilités de contre-attaque plein axe. Les Lions de l'Atlas sont montés en puissance dans une rencontre intense, ils sont aussi encore passés proches de la punition sur une rapide transition sénégalaise avec Iliman Ndiaye qui est allé buter sur le décisif Bounou (38e).

Le Maroc a répondu en jouant plus haut mais Nayef Aguerd a loupé sa tête décroisée en excellente position au cœur de la surface du moins rassurant Mendy (41e). Bousculés, les joueurs de Regragui s'en sortaient assez bien à la pause avec un score vierge. Ils se sont davantage livrés ensuite mais Ayoub El-Kaabi a raté le cadre de près (58e).

L'impeccable Bounou a encore tenu tête au jeune Parisien Ibrahim Mbaye (90e). Le portier a cédé ensuite devant Ismaïla Sarr dans un cafouillage mais Pape Seck avait commis une faute juste avant et le but sénégalais a été refusé (90e+2). C'est cette décision et le penalty ensuite accordé au Maroc qui ont mis le feu aux poudres. Les deux équipes sont allées en prolongation après le geste manqué de Diaz et l'agitation a très légèrement diminué sous la pluie de Rabat. Tout cela n'a pas freiné Pape Gueye qui est allé décocher une frappe du gauche dans la surface adverse pour envoyer le ballon en lucarne (1-0, 94e). Il demeurera l'unique buteur de cette finale alors que le Maroc a fini à 10 avec la blessure du Lillois Hamza Igamane et que le Marseillais Nayef Aguerd a trouvé la transversale (108e).

Les Lions de l'Atlas chutent au pied de leur grand rêve de titre à domicile et restent bredouilles dans la compétition depuis 1976. Les Lions de la Teranga menés par Pape Thiaw, eux, sont faits Rois d'Afrique pour la seconde fois après 2021. Une récompense de leur régularité avec une 3e finale sur les 4 dernières éditions.

Envahissement de terrain, match interrompu, penalty raté… Comment la finale de la CAN 2025 a sombré dans le chaos

Durant le temps additionnel de la deuxième période, la finale de la CAN 2025 opposant le Sénégal au Maroc ce dimanche au Stade Prince Moulay Abdallah de Rabat a sombré dans un chaos indigne d'une affiche de ce niveau. Cette finale de la CAN 2025 entre le Sénégal et le Maroc a basculé à la 94e minute lorsque l'arbitre Jean-Jacques Ndala Ngambo, après recours à la VAR, a décidé d'accorder un penalty au pays-hôte après un accrochage d'Hadji Malick Diouf sur Brahim Diaz dans la surface. Cette décision a suscité l'indignation des Sénégalais, qui ont dénoncé un deux poids deux mesures : sur l'action précédente en effet, l'ouverture du score avait été refusée à Ismaïla Sarr en raison d'une faute préalable d'Abdoulaye Seck et la VAR n'était pas intervenue pour déterminer si le défenseur sénégalais n'avait pas été victime d'une faute d'Achraf Hakimi. Une injustice intolérable pour les Lions.



### LE PENALTY ACCORDÉ AU MAROC QUI A MIS LE FEU AUX POUDRES

La colère s'est alors emparée d'une partie des supporters sénégalais, qui ont tenté d'envahir le terrain, provoquant des jets de projectiles et des bagarres avec les stadiers. Après quelques minutes de tension extrême, l'intervention de la police marocaine a finalement permis de contenir l'agitation en tribunes. Pendant ce temps, alors que les tensions faisaient aussi rage entre les deux bancs, les tractations sont allées bon train sur le terrain. En signe de protestation, les joueurs du Sénégal ont d'abord refusé de reprendre le match, rentrant au vestiaire. Leur leader, Sadio Mané, multipliait lui les discussions. Il a été filmé en train d'échanger notamment avec la légende Claude Le Roy puis l'icône sénégalaise El-Hadji Diouf, conseiller sportif de la sélection. Après quelques minutes, Mané est allé chercher ses coéquipiers, qui sont revenus sur le terrain. La partie a alors repris et Brahim Diaz s'est présenté face à Edouard Mendy pour tirer son penalty. Le meilleur buteur de cette CAN a expédié sa tentative… dans les bras du gardien sénégalais, d'une Panenka très molle. Le joueur du Real Madrid a-t-il volontairement raté son tir pour mettre fin aux tensions ? N'avait-il tout simplement pas la tête à frapper un penalty dans une telle atmosphère ? Quoi qu'il en soit, ces événements constituent la pire publicité possible pour la CAN et le football africain et ils n'ont pas fini de faire parler, Pape Gueye ayant ouvert le score quelques minutes plus tard pour offrir le titre au Sénégal

### L'ÉCHANGE QUI A PERMIS DE POURSUIVRE FINALE !

L'injustice aurait été immense si les Marocains avaient décroché la CAN sur une décision aussi cruelle. A la 90'+7, Jean-Jacques Ndala Ngambo est appelé par le VAR de Pierre Ghislain Atcho. Il était question d'un potentiel penalty. L'arbitre congolais revisionne les images. Il décide d'accorder un coup de pied de surface a pays hôte. Evidemment, cette décision a été perçue comme une injustice par les Sénégalais. En conséquence immédiate, ils décident de boycotter la suite de la finale. La stupeur était là avec un sort de l'événement qui devenait indécis devant des millions de téléspectateurs devant cette affiche. Une situation loufoque qui portait clairement atteinte à l'image de la balle ronde africaine qui endosse déjà l'étiquette de la magouille et l'arbitrage maison depuis le début de cette 35e édition.

### « VOUS NE SAVEZ PAS CE QUI PEUT SE PASSER ENSUITE »

Ne restait sur la pelouse que Sadio Mané du côté su Sénégal. Après un échange avec Claude Leroy, l'ancien sociétaire de Liverpool revient à un meilleur sentiment et demande à ses compatriotes d'affronter leur sort. « on va jouer, on va jouer, appelle les, appelle les, on joue comme des hommes », disait-il devant les caméras. La suite, on la connaît. Brahim Diaz loupe le péno et Pape Gueye marquera l'unique but de la rencontre durant la prolongation pour s'adjuger la couronne. Au-delà de la consécration, on retiendra le courage et le leadership de Mané qui n'a pas voulu que l'honneur de l'Afrique soit souillé. Quitte à perdre un titre majeur. Au final, il lui est revenu. Sa discussion avec Leroy a changé les choses. « Continuez de jouer. Vous ne savez pas ce qui peut se passer ensuite », a dit le coach à Mané qui lui avait demandé « à ma place tu fais quoi ? » Le football a vu son imprévisibilité s'inviter sur le pré et le destin réécrire le scénario des hommes. Dénouement juste et équitable.

CAN 2025 : AU BOUT DE L'ILLUSION, L'HISTOIRE RETIENDRA...

# Deux milliards d'Euros qui partent en fumée

Clap de fin pour cette 35e édition de la CAN 2025. Une édition inédite, elle qui a été le triste théâtre de tous les scandales et dérives. En organisant la CAN, le Maroc a voulu en faire une célébration.





Le tout s'est transformé en un miroir brutal, révélant les dérives, les excès et les failles d'un rêve mal porté. L'histoire retiendra que le Maroc, en voulant briller sur l'Afrique, s'est brûlé aux regards de tout un continent. À force de vouloir maîtriser le récit, il en a perdu le sens. Les scandales se sont enchaînés comme des vagues, chaque dérive écornant un peu plus sa terne image. Le pays hôte a pleuré seul, pendant que le continent, lui, s'est levé d'un même élan pour célébrer la victoire du Sénégal. L'histoire retiendra ces jours où la diffamation est devenue maîtresse du quotidien, où la haine s'est montrée sans masque, où la provocation a remplacé l'élégance, et où l'organisation s'est effondrée sous le poids de ses propres contradictions. Le rêve marocain, bâti sur la volonté de tout contrôler, a volé en éclats au moment même où il pensait toucher le sommet. L'histoire retiendra aussi les murmures dans les coulisses de la CAF, les décisions contestées de Motsepe et sa triste horse qui nuit au football africain, l'arbitrage sous tension qui a caractérisé cette CAN, la VAR devenue symbole de l'impuissance marocaine, et toutes ces tentatives pour tordre le destin. Tout fut essayé, tout fut tenté, sauf l'essentiel. Car au bout du chaos et de l'illusion marocaine, le football a repris ses droits. Silencieux, implacable. Et avec lui, une vérité ancienne que rien ne peut étouffer longtemps. Le Sénégal est venu rappeler, sans cris inutiles, que la justice existe encore, qu'elle finit toujours par frapper à la porte, même lorsque tout semble verrouillé L'histoire retiendra enfin que l'on peut manipuler les hommes, les images et les instants, mais jamais l'âme du jeu. Car au terme de cette CAN troublée, une certitude demeure : dans le football comme dans la vie, seuls les honnêtes triomphent, laissant une trace qui résiste au temps.

Le Maroc avait tout misé. Deux milliards d'euros investis dans le rêve d'une deuxième étoile africaine, mobilisés à crédit, dans l'espoir de décrocher enfin la gloire sur son sol. Tous les moyens, toutes les stratégies, toutes les influences étaient à disposition. Du lobbying à l'arbitrage, aux polémiques en passant par les mises en scène, la machine était colossale, presque industrielle.

Mais le football, lui, a ses propres lois. Et ce soir, il a choisi le courage, l'humilité et le talent. Édouard Mendy détourne le penalty de Diaz, offert encore une fois par la VAR à une minute de la fin du temps additionnel. Mendy l'arrête. Pape Guèye envoie le ballon dans la lucarne de Bono, et les Lions de la Teranga prennent le contrôle d'une finale qui semblait déjà perdue. Juste irréel. À la fin, tout le plan marocain s'effondre. Les deux milliards d'euros, misés pour acheter une étoile et une gloire historique, partent en fumée. Ni le stade, ni la VAR, ni l'influence, ni la pression d'un pays hôte, ni même l'ensemble du dispositif stratégique mis en place par Fouzi Lekjaa ne peuvent rivaliser avec ce qui ne s'achète pas : le talent pur.

Le Sénégal l'a prouvé. Sur le terrain, avec humilité mais avec un talent éclatant, les Lions de la Teranga décrochent leur deuxième étoile. Comme quoi, certaines victoires échappent à l'argent, aux stratégies et aux plans les mieux huilés. Et ce soir, deux milliards s'évanouissent, mais une légende africaine est née.

# Hué et sommé de «dégager», Pape Thiaw contraint de ne pas donner sa conférence de presse après la finale de la CAN 2025

**LE SÉLECTIONNEUR** du Sénégal Pape Thiaw, vainqueur de la Coupe d'Afrique des Nations ce dimanche soir, n'a pas pu donner de conférence de presse ce dimanche soir à la suite de la victoire de son équipe. Son intervention a été «annulée pour raison de sécurité» après que des journalistes marocains l'ont hué et sommé de «dégager». Seul le buteur du soir Pape Gueye a pu s'exprimer devant la presse. Dès l'arrivée de Thiaw, qui avait enjoint ses joueurs à quitter le terrain lorsqu'un pénalty discutable a été accordé à Brahim après arbitrage vidéo à la 94e minute, des journalistes marocains ont hué le sélectionneur sénégalais et se sont levés pour boycotter sa prise de parole, lui demandant de «dégager». Leur attitude a provoqué une réplique de journalistes sénégalais et une grosse tension a débuté entre les deux parties, d'autres journalistes des deux nations tentant en vain de calmer les plus belliqueux. Les journalistes marocains ont barricadé la salle de conférence, empêchant Pape Thiaw de faire sa conférence. Certains sont même montés sur la table. hiaw est reparti de la salle de conférence de presse sans que cela ne calme l'assistance. Au bout de dix bonnes minutes, les officiels de la Confédération africaine de football (CAF) ont annoncé que la conférence de presse était «annulée pour raison de sécurité», pressant les journalistes présents de quitter la salle. Quelques minutes auparavant, le buteur sénégalais Pape Gueye, élu homme du match, avait prononcé quelques mots, expliquant l'attitude des Lions de la Teranga qui avaient quitté la pelouse avant de la regagner sous les ordres de leur star Sadio Mané.

### PAPE THIAW PRÉSENTE SES "EXCUSES AU FOOTBALL"

Après avoir demandé à ses joueurs de quitter la pelouse puis les avoir fait revenir pour la suite de la finale de la CAN 2025 contre le Maroc (1-0 ap.), le sélectionneur sénégalais Pape Thiaw a publiquement présenté ses excuses. Furieux de la décision de l'arbitre Jean-Jacques Ndala d'accorder un penalty à Brahim Diaz après un but refusé pour le Sénégal, le sélectionneur des Lions, Pape Thiaw, a initialement demandé à ses joueurs de quitter le terrain du Stade Prince Moulay Abdellah de Rabat ce dimanche avant de faire machine arrière. À l'initiative d'un Sadio Mané aiguillé par Claude Le Roy, le technicien de 44 ans a en effet convié ses hommes par la suite à regagner la pelouse. Après la victoire finale de son équipe, il a publiquement présenté ses excuses au micro de beIN Sports en zone mixte.

« On n'était pas d'accord, c'est juste ça, je ne veux pas revenir sur les faits de ce match. Après réflexion, je n'ai pas du tout apprécié d'avoir dit à mes joueurs de sortir. Je m'excuse pour le football. Je les ai fait revenir. (…) Parfois on peut réagir à chaud. On s'est demandé si ce penalty pouvait exister si avant cela notre but n'avait pas été accordé. Mais maintenant on accepte les erreurs de l'arbitre, ça peut arriver.



On n'aurait pas dû le faire, mais c'est déjà fait. On présente nos excuses. »

Son homologue marocain, Walid Regragui, avec qui il s'est d'ailleurs effrité au coup de sifflet final, a de son côté déploré cette attitude en conférence de presse. « L'image qu'on a donné de l'Afrique aujourd'hui, c'est un peu honteux. Quand un entraîneur demande à ses joueurs de sortir du terrain… (…) Comme je l'ai dit, à la fin, il faut toujours rester classe, dans la défaite comme dans la victoire. Ce qu'a fait Pape ce soir n'honore pas l'Afrique, Ce n'est pas classe, mais ce n'est pas grave, il est champion d'Afrique donc il a le droit de dire ce qu'il veut. »

**République Algérienne Démocratique & Populaire**

*Ministère de l'Habitat et de l'Urbanisme et de la ville*
*l'aménagement de territoire*
*Office de Promotion et de Gestion Immobilière*
*De la wilaya de Naâma*

وزارة السكن و العمران و المدينة و التهيئة العمرانية
ديوان الترقية و التسيير العقاري
لولاية النعامة
رقم التعريف الجبائي 0999 45 08 220 95 85

N/AS99/2025

## Appel d'offres National ouvert
## Avec des exigences de capacités minimales N°43/2025

L'office de promotion et de gestion immobilière de la Wilaya de Naâma dont le siège social est à la commune de Naâma wilaya de Naâma lance un Appel d'offres national ouvert Avec des exigences de capacité minimales relative ***à la Réalisation des 60/2000 logements LPL en système collectif type F3+ travaux de VRD (travaux d'assainissement et réseau d'AEP + aménagement extérieur et éclairage publics) pour 60 logements du programme 2024- 2ime tranche à AIN BEN KHELIL.***

Les entreprises possédant un certificat de ***Qualification et de classification professionnelle de catégorie (01) Un et plus en cour de validité activité principale en bâtiment*** peuvent retirer le cahier des charges auprès de la direction générale de l'office de promotion et de gestion immobilière de Naâma Adresse commune de Naâma wilaya de Naâma ,contre paiement d'une somme de 6000.00 D.A non remboursable.

Suivant l'article 67 du décret Présidentiel n° 15/247 la 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et délégation de service public, Les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière, Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique » ou « offre financière », Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention.

**A Monsieur le Directeur General de l'OPGI NAAMA**
**Soumission à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres**
**«Appel d'offres National ouvert avec des exigences de capacités minimales N°43/2025 »**
***Réalisation des 60/2000 logements LPL en système collectif type F3+ travaux de VRD (travaux d'assainissement et réseau d'AEP + aménagement extérieur et éclairage publics) pour 60 logements du programme 2024- 2ime tranche à AIN BEN KHELIL.***

**1-Le dossier de candidature contient :**

1/ Une déclaration de candidature (remplie, datée, cachetée et signée) : Le soumissionnaire atteste qu'il n'est pas exclu ou interdit de participer aux marchés publics conformément aux dispositions des articles 75 et 89 du présent décret Présidentiel n° 15/247 la 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et délégation de service public.
- N'est pas en redressement judiciaire et que son casier judiciaire datant de moins de trois (3) mois porte la Mention « néant ». Dans le cas contraire, il doit joindre le jugement et le casier judiciaire.
-Le casier judiciaire concerne le soumissionnaire lorsqu'il s'agit une personne physique, et du gérant ou du directeur général de l'entreprise lorsqu'il s'agit une société .
- Est en règle avec ses obligations fiscales (Extrait de rôle) et parafiscales (CNAS, CASNOS, CACOBATH).
- Est inscrit au registre de commerce ou en relation avec l'objet du marché.
- Effectué le dépôt légal des comptes sociaux pour (SPA-EURL-SARL-SNC-SCS).
- Détient un numéro d'identification fiscale (NIF).

2/ Une déclaration de probité : remplie, datée, cachetée et signée.
3/ Tout document permettant dévaluer les capacités des soumissionnaires :
- Capacités professionnelles : -certificat de ***Qualification et de classification en cours de validité.***
- Capacités financières justifiés par C20 approuvées par les services des Impôts: Ayant un chiffre d'affaire des trois meilleures années parmi les cinq dernière année (2019-2020-2021-2022-2023) supérieur ou égale à 8 000 000 ,00 DA

**2- L'.offre technique contient :**

- Le cahier des charges (paraphé) sans les pièces figurants dans l'offre financière et portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté ».
- Déclaration à souscrire remplie, datée, cachetée et signée.
- planning d'avancement des travaux (Pièce contractuel)
- mémoire technique justificatif rempli, datée, cachetée et signée.

**3. L'offre financière contient :**

- La lettre de soumission remplie, datée, cachetée et signée.
- Le bordereau des prix unitaires (BPU).
- Le détail quantitatif et estimatif (DQE).
- La durée de préparation des offres est de *QUINZE* (15) jours à compter de la date de la première parution l'un des quotidiens nationaux ou le BOMOP.

-Le jour et l'heure limite de dépôt des offres correspondant au dernier jour de la durée de préparation des offres à 13h30 auprès de la direction générale de l'OPGI sis à l'ancienne cité administratif commune de NAAMA-wilaya de NAAMA.
Si la date de dépôt et d'ouverture des offres coïncide avec un jour férié ou un jour de week-end celle –ci est reportée au jour ouvrable suivant aux mêmes horaires.
-La durée de validité des offres est de 03 mois + La durée de préparation des offres est de Quinze (15) jours+ un mois supplémentaires à compter de la date de dépôt des offres.
- L'ouverture des plis est prévue le dernier jour de dépôt des offres à 14 heures, les soumissionnaires sont invités à y assister à la direction générale de L' OPGI dont le siège près de la commune de Naâma wilaya de Naâma.

*Le Jeune Indépendant* du 20/01/2026 / ANEP 2631000717

---

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS
DE LA WILAYA DE TLEMCEN
Numéro d'identification fiscal : 408015000013078

## Avis d'Appel d'Offres national ouvert avec exigence de capacités minimales
## N°..20...../2025.

La Direction des Travaux Publics de la Wilaya de Tlemcen lance un Avis d'Appel d'Offres national ouvert avec exigence de capacités minimales pour:

**Intitulé : renforcement de la RN98 à Zenata du PK15+000 au PK 16+400 sur 1.4Km**
**(Double sens (W.Tlemcen)**

Seules les entreprises répondant aux conditions d'éligibilité ci-dessous peuvent soumissionner et retirer le cahier de charges auprès de la Direction des Travaux Publics de la Wilaya de Tlemcen, Bureau des marchés - Boulevard Colonel Lotfi - Tlemcen :

**Conditions d'éligibilité :**

- Avoir une qualification et classification professionnelle categorie Six (VI) ou plus en travaux publics activité principale en cours de validité.
- Avoir réalisé un (01) projet de travaux routiers (creation nouvelle, modernisation, renforcement) sur route nationales justifier par une attestation de bonne execution delivrée par le maître de l''ouvrage.
- Les attestations de bonne exécution des travaux de CC , CW de voiries urbaines, parking ou pistes (agricole, forestieres) ne seront pas prises en considération

Les attestations de bonne exécution délivrées par des organismes autres que les maitres d'ouvrages ne seront pas prises en compte.

- Avoir un chiffre d'affaire moyenne qui dépasse 75 millions de dinars durant les trois dernieres années (2022-2023-2024)

Le soumissionnaire est tenu de présenter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière sous plis distincts dont le contenu sera clairement indiqué sur l'enveloppe.
Les trois enveloppes dans une seule enveloppe fermée et anonyme portant la mention :

Avis d'Appel d'Offres national ouvert avec exigence de capacités minimales n°20./2025
**Intitulé : renforcement de la RN98 à Zenata du PK15+000 au PK 16+400 sur 1.4Km**
**(Double sens (W.Tlemcen)**

« A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

Et déposes à : la Directeur des Travaux Publics de la Wilaya de Tlemcen,

**DOSSIER D'APPEL D'OFFRES :**

Le dossier de soumission qui sera présenté par le soumissionnaire doit comprendre le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière conformément au cahier des charges.
Le délai de préparation des offres et fixé à Quinz (15) jours à compter de la date de la première publication de l'avis d'appel d'offre, rédigé en langue arabe et au moins dans une langue étrangère, dans le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP) ou les quotidiens nationaux, diffusés au niveau national. Aucune soumission, une fois déposée, ne peut être retirée, complétée ou modifiée.
La durée de validité des offres est égale à la durée de la préparation des offres augmentée de 90 jours soit : 90 jours + 15 jours = 105jours. Dans des circonstances exceptionnelles, le Service Contractant peut solliciter une prolongation du délai de validité des offres. La demande et les réponses seront écrites (télex, télégramme, Fax etc.) aux soumissionnaires ayant retiré les dossiers de soumission.

Un soumissionnaire peut refuser de prolonger la validité de son offre.
Le soumissionnaire ayant accepté la demande de prolongation ne se verra pas demander de modifier son offre, ni ne sera autorisé à le faire.

Le dépôt des offres se fera le dernier jour de la durée de préparation des offres, de 8 Heures à 14 Heures. (Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant aux mêmes heures).
La date d'ouverture des plis techniques et financiers est fixée au jour de dépôt des offres à 14 Heures 30 mn au siège de la direction des Travaux Publics de la Wilaya de Tlemcen.
Le présent avis sera publié dans le Bulletin Officiel des Marchés de l'Opérateur Publics (BOMOP) et dans la presse nationale.
Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée équivalente à la durée de préparation de l'offre augmentée de trois (03) mois.
Les soumissionnaires sont invités à la séance d'ouverture des plis.

*Le Jeune Indépendant* du 20/01/2026 / ANEP 2631000846

EPE/SPA - ALGERIE TELECOM
EPE - SPA au capital social de 115.000.000.000 DA - RC N° 02 B 18083
Siège social : Route Nationale n° 5, Cinq Maisons, Mohammadia, 16200- Alger
+213 (021) 82 38 38 +213 (021) 82 38 39 www.algerietelecom.dz

DIRECTION OPERATIONNELLE DES TELECOMMUNICATIONS DE BATNA
SOUS-DIRECTION FONCTIONS SUPPORT
DEPARTEMENT ACHATS ET LOGISTIQUE
AVIS D'APPEL D'OFFRES
NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES
N°01/2026

La Direction Opérationnelle des télécommunications de Batna lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales pour :

**Réalisation D'infrastructure D'accueil Pose Et Raccordement De Câbles A Fibre Optique Comme Suit ;**

| Lots N° | Désignation | Consistance |
|---|---|---|
| 01 | **CT BATNA – DJERMA**<br>**Travaux Séparation LIENS BBN BATNA – SETIF - CONSTANTINE** | 27 (Km) |

La participation au présent appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales est destinée uniquement aux entreprises ayant l'une des activités suivantes comme activité principale ou secondaire :

**Ressource en eau, hydraulique, voirie et réseaux divers (VRD, les travaux publics, infrastructure passive de télécommunications** selon le palier suivant **:**

**Palier 02 : Pour les lots supérieurs à 10 KM et inférieurs à 50 KM :**

Le soumissionnaire doit justifier d'une qualification et classification professionnelle de catégorie de deux (02) à six (06).

Les entreprises intéressées peuvent retirer le cahier des charges auprès de la Direction Opérationnelle des Télécommunications de Batna à l'adresse ci-après :

DIRECTION OPERATIONNELLE DES TELECOMMUNICATIONS DE BATNA
SOUS-DIRECTION FONCTIONS SUPPORT
DEPARTEMENT ACHATS ET LOGISTIQUE
SERVICE ACHATS
ZONE INDUSTRIELLE KECHIDA BATNA

Contre paiement d'une somme non remboursable de **cinq mille DA (5000 DA)** à verser au compte bancaire : **B.N.A agence 335 Rue des Fidayinnes Batna**, sous le **N°00100335030000005995**

**Les offres doivent être composées:**

**1-D'un dossier administratif** qui comprend un (01) **original (format papier) plus le dossier en format électronique** inséré dans une enveloppe portant la dénomination du soumissionnaire, l'indication sur la référence et l'objet de l'appel d'offres et la mention **« Dossier Administratif »**

**2-D'une offre technique** qui comprend un (01) **original (format papier) plus l'offre en format électronique** insérée dans une enveloppe portant la dénomination du soumissionnaire, l'indication sur la référence et l'objet de l'appel d'offres et la mention **« Offre Technique »**

**3-D'une offre financière** qui comprend un (01) **original (format papier) plus l'offre en format électronique** insérée dans une enveloppe portant la dénomination du soumissionnaire, l'indication sur la référence et l'objet de l'appel d'offres et la mention **« Offre Financière »**

Les trois (03) enveloppes seront insérées dans une autre enveloppe externe fermée et anonyme, comportant les mentions suivantes :

**APPEL D'OFFRES N°01/2026**
**« Réalisation D'infrastructure D'accueil Pose Et Raccordement De Câbles A Fibre Optique »**
**ZONE INDUSTRIELLE KECHIDA BATNA**
**( A N'OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS ET D'EVALUATION DES OFFRES )**

Les soumissionnaires devront obligatoirement fournir l'ensemble des pièces citées dans le cahier des charges.

La durée de préparation des offres est fixée à **quinze (15) jours calendaires** de **08h00** à **13h00**, à partir de la première date de parution du présent avis dans la presse nationale et sur le site web: www.safqatic.dz.

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de **cent quatre-vingts (180) jours** à compter de la date limite de dépôt des offres.

L'ouverture des plis des offres techniques et financières se fera le même jour que la date limite de remise des offres à **13h00** à l'adresse précitée.

Cet avis est considéré comme invitation à toutes les entreprises soumissionnaires pour assister à l'ouverture publique des plis.

*Le Jeune Indépendant* **du 20/01/2026 / ANEP 2616001741**

---

***REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE***

***WILAYA DE CHLEF DAIRA DE CHLEF COMMUNE DE CHLEF***
***DIRECTION DES FINANCES ET DE LA GESTION DU PATRIMOINE ET REALISATIONS***
***SERVICE DE LA GESTION DES BIENS ET DU PATRIMOINE***
***BUREAU DE LA GESTION DU PATRIMOINE***

## *AVIS D'ADJUDICATION*

***Le president de l'Assemblée Populaire Communale de Chlef, annonce l'organisation d'une adjudication publique pour** la location du marché couvert « Batimetal » sis à Hay zeboudj - Commune de Chlef ,en un seul lot ci-dessous indiqués.*

| N° d'ordre | Objet de l'adjudication | Date de l'adjudication | Durée de la concession | Mise à prix annuel (DA) |
|---|---|---|---|---|
| 01 | *location du marché couvert « Batimetal » sis à Hay zeboudj - Commune de Chlef ,en un seul lot.* | 10 H00 au siège de l'apc | Six (06) ans renouvelable deux fois (06-12-18) | 1.400.000,00 DA |

Les personnes et établissements intéressés peuvent retirer le cahier des charges auprès du bureau du patrimoine communal contre paiement d'une somme de quinze milles dinars algériens (15.000DA ) non remboursable au nom du trésorier communal de chlef. Les personnes et établissements intéressés par cette annonce, sont tenus a fournir les pièces et documents ci-après :

***-Demande manuscrite timbrée(timbre fiscale de 40 da) et légalisée adressée à monsieur le P/APC de chlef-Le présent cahier des charges dument daté , paraphé et légalisée avec quittance d'achat original du cahier de charges –Casier judiciaire (moins de 03 mois) .-Copie de l' éxtrait de rôle (moins de 03 mois). -Copie de l'attestation d'affiliation CNAS et CASNOS– Certificat de residence du domicile et du locale valide 06 mois – Copie de la domiciliation bancaire– Copie d'une certificat de solvabilité délivré par un établissement bancaire.- Copie d'une certificat médicale attestant que l'intéressé est indemne de toute affection mentale délivré par un médecin spécialiste (moins de 03 mois).- Copie conforme à l'original du registre de commerce actualisé et légalisé par les services du CNRC - Copie conforme du statut de l'entreprise ( pour les personnes morales) jointe d'une copie de dépot des comptes sociaux pour l'année 2024.-Copie de la carte fiscale.- Copie de la carte d'identité nationale. - Extrait de naissance.- Deux (02) photos récentes .- Certificat de bonne conduite et de bonne gestion pour les participants qui ont loué des biens appropriés à la commune de Chlef.- Certificat de bonne execution des projet pour les participants qui ont loué des biens appropriés à la commune de Chlef.- Copie d'une planification des travaux d'amenagements a realize dans le marché selon l'activité proposée.-Une engagement signee et légalisée contient la date effective du début des travaux selon le calendrier présenté dans le dossier de l'adjudication.-Bilan financiére des (03) derniéres années et que le CA ne soit pas inférieur de (20.000.000,00 da) dans les (03) ans + C20.- Une engagement de spéciefie toute l'installation pour une seule activité ou marque commerciale.- Copie conforme du chèque certifié représentant le montant de la caution de soumission équivalent à 1/4 du montant de la mise à prix soit 350.000,00 d.a. ( l'original du chèque doit être présenté à la commission des enchères à l'ouverture de la séance des enchers.)***

**NB: - Tout dossier incomplet sera rejeté automatiquement.**
**- L'adjudicateur gagnant doit fournir les pieces originaux avant la signature du contrat.**
**- Aprés l'étude des dossiers, la commission a le droit d'éliminer tout dossier ne répond pas au aspirations de développement de la commune de Chlef.**

- Le dépôt des dossiers se fera au niveau du bureau de gestion du patrimoine communale dans deux enveloppes dont l'extérieur doit etre fermé et anonyme portant l'expression suivant

***A monsieur le président de l'APC chlef.***

*location du marché couvert « Batimetal » sis à Hay zeboudj - Commune de Chlef ,en un seul lot.*

**-NE PAS OUVRIR –**

- Le dernier délai de dépôt des dossiers est fixé dans les quinze (15) jours de la premiére apparition de cette annonce dans les journaux à 12 H 00.
- La date de l'étude des dossiers se fera au même jour du dépôt des dossiers à 14H00,

***La date de l'adjudication se fera le lendemain de la date du dernier délai de dépôt des dossiers à 10 H00 au siege de la commune.***

Pour tout renseignement, appelez au : 027.77.10.60 Post n°145/Fax : 027.77.29.20

*Le Jeune Indépendant* **du 20/01/2026 / ANEP 2631000706**

---

**République Algérienne Démocratique et populaire**
**Ministère de la sante**

**Wilaya de NAAMA**
**Direction de la santé et de la population**
**Etablissement public hospitalier de Naama**
**NIF :**

## Avis d'appel d'offres ouvert N° 01
## Pour l'Acquisition des produits alimentaires

Le directeur de l'établissement public hospitalier de naama sisà l'hopital « kadri mohamed » - naama (Wilaya de Naama) ; lance l'avis d'appel d'offres ouvert l'Acquisition des produits alimentaires, selon les lots suivants : **Lot N° 01 : : produits de l'alimentation générale Lot N° 02 : Légumes et fruits - Lot N° 03 : viandes rouges, viandes blanches et œufs - Lot N° 04 : pain – lot N° 5 : Produits laitiers** - Au profit de : l'EPH Naama.

Les soumissionnaires ayant les conditions requises peuvent retirer le cahier des charges auprès de bureau des marchés publics sis à l'Hôpital « KADRI Mohamed» - Naama.

L'offre doit contenir « dossier de candidature », « offre technique » et « offre financière » , Le dossier de candidature l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de consultation ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique » « offre financière », selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention :

« à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »
Appel d'offres ouvert N°01 : Acquisition des produits alimentaires
Lot N° .....,

**1 - Le dossier de candidature** : insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « Dossier de candidature » est contient :

- Déclaration de candidature (selon le modèle ci-joint signature, cachet et griffe par le soumissionnaire) ;
- Déclaration de probité (selon le modèle ci-joint signature, cachet et griffe par le soumissionnaire) ;
- Copie registre de commerce électronique ;
- Copie statut d'entreprise (pour les personnes morales);
- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes a engager l'entreprise ;
- Références professionnel (Attestations de bonnes exécutions de même nature indiquant le mòntant de l'opération pour les années (2023 , 2024 , 2025 ) ;
- Extrait de rôle.
- Copie de la carte d'immatriculation fiscale NIF
- Attestation de dépôt des comptes sociaux.
- Attestation de securité sociale CNAS et CASNOS
- Copie de l'attestation d'activité C 20.

**2 – L'offre technique** : insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « Offre technique » est contient :

- Déclaration à souscrire (selon le modèle ci-joint signature, cachet et griffe par le soumissionnaire) ;
- Engagement de livraison (selon le modèle ci-joint signature, cachet et griffe par le soumissionnaire)
- Le présent cahier des charges portant le cachet et la signature du soumissionnaire, précédés de la mention « lu et approuvé » (Toutes les pages du cahier des charges doivent être paraphées par le soumissionnaire).

**3 - L'offre financière** : insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « Offre financière» est contient :

- La lettre de soumission (selon le modèle ci-joint signature, cachet et griffe par le soumissionnaire);
- Le bordereau des prix unitaires (BPU) ;
- Le détail quantitatif et estimatif (DQE) ;

Le délai accordé pour la préparation des offres est fixée à quinze (15) jours à compter de la première parution du présent avis d'appel d'offre dans la presse nationale.

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

L'heure limite de dépôt des offres est 14 :00H du dernier jour de délai accordée pour la préparation des offres telle que fixé ci-dessus à l'adresse suivante :

Etablissement public hospitalier de Naama
Bureau des marchés publics
Hôpital « KADRI Mohamed» - naama (Wilaya de Naama)

L'ouverture des plis techniques et financiers se déroulera dans une séance publique a 14 :00H le jour correspondant à la date dernier jour du délai de dépôt des offres telle que fixé ci-dessus, les soumissionnaires sont invités à assistés à la séance d'ouverture des plis

La durée de validité des offres est fixée à 03 mois augmenté du délai de préparation des offres.

*Le Jeune Indépendant* **du 20/01/2026 / ANEP 2631000792**

# Apple et Samsung ont trouvé la recette magique pour l'écran des futurs iPhone : des pixels plus économes et moins chers dès 2027

Apple et Samsung mijotent en coulisses la fin du règne du LTPO. Leur nouvel ingrédient secret ? Le HMO *(High Mobility Oxide),* une technologie qui promet de mettre nos iPhone au régime sec côté batterie, tout en allégeant la facture de production dès 2026.




Voilà une nouvelle qui devrait ravir ceux qui scrutent leur pourcentage de batterie avec anxiété. Après avoir imposé le LTPO comme le summum de l'écran mobile depuis l'iPhone 13 Pro, la firme de Cupertino prépare déjà sa retraite. Oubliez les technologies hybrides complexes : l'avenir s'écrit avec le HMO. Une technologie moins chère à produire et encore plus économe en énergie, qui risque de bousculer sérieusement l'industrie des dalles OLED.

### L'oxyde fait sa petite révolution

Le HMO, c'est un peu la revanche du vilain petit canard. Jusqu'ici, les transistors à base d'oxyde étaient boudés pour les écrans haut de gamme à cause de leur lenteur à traiter les signaux électriques. Excellents pour l'autonomie, mais incapables de gérer la fluidité d'un affichage 120 Hz sans broncher.

Mais ça, c'était avant. Le HMO corrige ce défaut de jeunesse en boostant la mobilité des électrons au sein des transistors. Résultat ? On garde la sobriété énergétique légendaire de l'oxyde, mais avec la vélocité nécessaire pour nos exigences modernes.

Contrairement au LTPO qui devait jongler avec deux matériaux différents pour compenser les faiblesses de chacun, le HMO joue la carte de la simplicité et de l'efficacité pure.

Et ce n'est pas de la science-fiction : Ross Young, l'oracle des écrans, confirme que Samsung lancera la production de ces dalles dans sa toute nouvelle usine dès 2026. Selon lui, cette technologie n'est même « pas une nouveauté » pour les chercheurs, mais son passage à l'échelle industrielle, lui, change tout.

### Votre portefeuille (et votre batterie) vous remercieront

Pourquoi Apple s'intéresse-t-il autant à cette techno ? Parce que l'intelligence artificielle, c'est gourmand. Très gourmand. Pour intégrer de l'IA partout sans transformer l'iPhone en grille-pain, il faut économiser chaque milliampère. Le HMO offre cette marge de manœuvre vitale en réduisant la consommation de l'écran, laissant ainsi plus de jus pour le processeur.

L'autre bonne nouvelle est économique. Fabriquer des écrans HMO est techniquement moins complexe que l'actuel processus LTPO.

Qui dit moins d'étapes de fabrication dit potentiellement moins de coûts. On peut toujours rêver de voir cette baisse répercutée sur le prix final de l'iPhone, ou plus raisonnablement, espérer que des fonctionnalités pro descendent enfin sur les modèles standard.

### Rendez-vous en 2027 ?

Ne vous précipitez pas tout de suite chez votre revendeur. Si les fourneaux de Samsung s'allument en 2026, il faudra probablement attendre 2027 pour voir débarquer cette technologie dans nos poches. Apple a l'habitude de prendre son temps, testant souvent ses nouveautés d'affichage sur l'Apple Watch avant de les confier à son produit star.

Samsung Display a déjà tout prévu : sa ligne de production de génération 8.6 à Asan est dans les starting-blocks. Cette usine ne se contentera pas de produire des écrans de smartphones, mais visera aussi les tablettes et ordinateurs portables, prouvant que le HMO a les épaules solides pour s'imposer partout. L'ère du LTPO touche à sa fin, place à la relève.

## Face à la pénurie de mémoire, SK Hynix démultiplie sa production en 2026, mais cela va-t-il suffire ?

**SK HYNIX** sort l'artillerie lourde et promet de multiplier par huit sa production de DRAM 1c dès 2026. Une annonce en fanfare censée nous sauver de la pénurie, mais qui ressemble fort à un coup d'épée dans l'eau face à l'appétit gargantuesque de l'IA. On fait le point, sans langue de bois.

Accrochez-vous à vos barrettes, le marché de la mémoire traverse une zone de turbulences digne d'un film catastrophe. Avec des prix qui s'envolent plus vite qu'une fusée (+170% pour la DRAM en un an, rien que ça !), les constructeurs tentent de colmater les brèches. SK Hynix joue les pompiers de service en annonçant une production massive, mais ne vous y trompez pas : l'incendie allumé par l'intelligence artificielle risque de brûler encore longtemps. Alors, vraie solution ou simple effet d'annonce pour rassurer la galerie ?

### SK Hynix met le turbo (et espère que ça suffira)

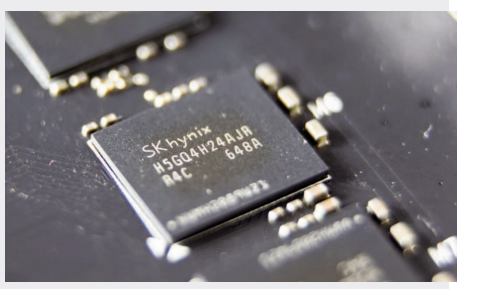
Le géant sud-coréen ne fait pas dans la dentelle. Son plan de bataille ? Faire passer sa production mensuelle de DRAM 1c à 160 000 wafers. Pour vous donner une idée, c'est huit fois plus qu'aujourd'hui. On parle ici de la crème de la mémoire, celle qui fait tourner nos PC flambant neufs et nos smartphones dernier cri. C'est un pari risqué, presque culotté. SK Hynix va dédier près d'un tiers de ses usines à cette seule technologie. Et comme si ça ne suffisait pas, ils accélèrent aussi la cadence sur la mémoire HBM pour l'IA, en installant leurs machines avec deux mois d'avance. On sent bien que la panique gagne les rangs et qu'il faut montrer les muscles. Mais attention, courir deux lièvres à la fois n'a jamais garanti un bon civet.

### Une goutte d'eau dans l'océan de l'IA

Soyons honnêtes deux minutes : ces chiffres impressionnants risquent de peser bien peu dans la balance. Le véritable ogre, c'est l'IA. Elle engloutit tout sur son passage, ne laissant que des miettes aux pauvres mortels que nous sommes. Fabriquer une puce pour l'IA monopolise trois fois plus de ressources qu'une bête barrette de PC, et devinez quoi ? Ça rapporte beaucoup plus gros. Résultat des courses, nos bons vieux composants deviennent des produits de luxe. Samsung et Micron ont déjà jeté l'éponge sur les anciennes générations, nous forçant la main pour passer à la caisse avec la DDR5. Même les promos du Black Friday ont fondu comme neige au soleil. Les fabricants de PC, d'ASUS à MSI, l'ont bien compris : ils remplissent leurs entrepôts comme des écureuils avant l'hiver, anticipant des années de vache maigre.

### Tout le monde trinque, du GPU au SSD

La contagion est totale. AMD nous prépare doucement à la douloureuse pour ses futures cartes graphiques. L'entrée de gamme ? Une espèce en voie d'extinction. Et ne comptez pas vous rabattre sur le stockage : les patrons du secteur nous préviennent déjà que tout, absolument tout, sera en rupture en 2026.



# OpenAI vient de dévoiler son meilleur modèle, et vous ne pourrez pas l'utiliser avec ChatGPT

*La firme de Sam Altman lance sa nouvelle famille de modèles GPT-4.1, surpassant GPT-4o dans presque tous les domaines avec une fenêtre contextuelle d'un million de tokens. Ironiquement, ces modèles optimisés pour le code ne seront pas accessibles via ChatGPT mais uniquement via l'API d'OpenAI.*



OpenAI vient d'annoncer trois nouveaux modèles : GPT-4.1, GPT-4.1 mini et GPT-4.1 nano. Cette nouvelle gamme arrive dans un contexte hautement compétitif, alors que Google vient de présenter Gemini 2.5 Pro, DeepSeek a impressionné avec son modèle V3-0324, et qu'Anthropic poursuit sa montée en puissance avec Claude 3.7 et Claude Code.

### Un modèle surpuissant exclusivement dédié aux développeurs

Le nouveau modèle GPT-4.1 excelle particulièrement dans le domaine du codage, avec une amélioration de 21% par rapport à GPT-4o et 27% par rapport à GPT-4.5 sur les benchmarks de programmation. Ces performances restent toutefois légèrement en-deçà des scores rapportés par Google pour Gemini 2.5 Pro (63,8%) et par Anthropic pour Claude 3.7 Sonnet (62,3%) sur le même benchmark SWE-bench Verified.

Les entreprises ayant eu accès aux modèles en avant-première témoignent de gains substantiels. Thomson Reuters a observé une hausse de 17% de précision pour les revues multi-documents avec son assistant CoCounsel, tandis que Carlyle a noté une amélioration de 50% dans l'extraction de données financières complexes.

Le PDG de Windsurf (un IDE augmenté à l'IA), a partagé des résultats impressionnants : GPT-4.1 réduit de 40% les lectures de fichiers inutiles par rapport aux modèles concurrents et modifie 70% moins souvent les fichiers non concernés. Une précision qui rappelle les avancées récentes d'Anthropic avec Claude Code, son agent IA spécialisé dans la génération de code.

### Un million de tokens : pourquoi c'est crucial

L'avancée la plus significative de GPT-4.1 réside dans sa capacité à traiter jusqu'à un million de tokens en une seule requête. Pour mettre cette prouesse en perspective, cela équivaut à huit fois la capacité de GPT-4o (128 000 tokens) ou encore huit copies complètes du code source de React. Cette capacité transforme radicalement l'utilisation des modèles de langage dans des contextes professionnels.

Les développeurs peuvent désormais analyser des bases de code entières en une seule fois, tandis que les juristes peuvent traiter simultanément de multiples documents complexes avec leurs interrelations. OpenAI a spécifiquement entraîné ces modèles pour maintenir leur fiabilité sur l'ensemble de cette fenêtre contextuelle élargie.

Dans une démonstration, le modèle a pu identifier avec précision une entrée inhabituelle enfouie dans un journal serveur NASA de 15 000 tokens datant de 1995. Cette amélioration répond directement à la récente annonce de Google dont Gemini 2.5 Pro propose également une fenêtre d'un million de tokens.

Cette course à l'expansion contextuelle contraste avec l'approche de DeepSeek qui, malgré son architecture MoE (Mixture of Experts) innovante, dispose d'une capacité de contexte plus limitée.

La décision de ne pas intégrer GPT-4.1 à ChatGPT marque un tournant chez OpenAI, habitué à proposer ses nouveautés en exclusivité sur son service avant de le proposer aux développeurs.

Cette orientation rappelle la stratégie d'Anthropic qui délaisse son interface publique Claude au profit d'intégrations dans des applications tierces.

Pour les utilisateurs, cela signifie qu'il faudra passer par des services tiers exploitant l'API GPT-4.1 pour bénéficier de ces avancées. Ces services incluent les assistants de codage comme Cursor ou Windsurf, mais aussi des moteurs de recherche comme Perplexity qui s'appuient déjà sur les modèles d'OpenAI.

## Le renouveau du cloud privé : pourquoi Kubernetes et la technologie cloud-native sont essentiels à l'ère de l'IA



**LE SALON** a fêté ses 10 ans l'année dernière. Et, d'après mon expérience, c'est à ce moment-là que les conférences vieillissent. De plus, l'effet de l'IA sur le développement d'applications a fait couler beaucoup d'encre et, bien que la KubeCon ne soit pas directement consacrée au développement, elle se concentre en grande partie sur les applications et les services.

Mais j'avais tort. En fait, la KubeCon 2025 à Londres était pleine à craquer, avec plus de 12 000 participants. Et bonne chance pour assister à l'une des conférences, même avec un peu de retard, car toutes les places de la salle principale et des balcons étaient occupées.

Kubernetes et d'autres technologies cloud native s'avèrent assez résistantes à l'IA

Qu'est-ce qui explique cet enthousiasme pour l'infrastructure et la technologie "cloud" ? L'une des clés du succès réside peut-être dans le fait que Kubernetes et d'autres technologies cloud native s'avèrent assez résistantes à l'IA, en particulier par rapport au codage d'applications ordinaires.

En outre, le rythme rapide des changements dans le domaine du cloud natif peut être difficile à suivre, même pour les modèles récents. Et toute personne utilisant l'IA construira probablement des systèmes très obsolètes très rapidement.

En plus de ces préoccupations, Kubernetes et les technologies cloud-natives sont essentielles pour exécuter et construire des charges de travail d'IA. Notez que OpenAI construisait ses systèmes sur Kubernetes dès 2016.

### Automatisation, analyse et cloud privé

La plupart des discussions autour de l'IA se sont concentrées sur des domaines clés tels que l'automatisation et l'analyse.

Une autre tendance intéressante est le retour du cloud privé. Un grand fournisseur de technologie m'a dit il y a quelques années qu'il ne mentionnait même plus le cloud privé à ses clients, la plupart de ses messages étant axés sur le cloud hybride.

Cependant, lors de nombreuses réunions et démonstrations à la KubeCon de Londres, les discussions autour du cloud privé étaient au premier plan. Deux tendances majeures sont à l'origine de cette résurgence.

### La montée en puissance de l'IA favorise le cloud privé

La première, comme pour beaucoup de choses dans la technologie, est la montée en puissance de l'IA. De nombreuses entreprises s'efforcent de créer de petits modèles de langage ou de procéder à des inférences internes pour utiliser leurs données dans le cadre de l'IA.

Lorsque les entreprises adoptent cette approche, elles réalisent rapidement qu'elles doivent protéger et sécuriser ces données privées vitales. Et cela nécessite d'éviter le cloud public et de construire des infrastructures d'IA en cloud privé.

L'importance de la souveraineté numérique favorise le cloud privé

L'autre grande tendance à l'origine du retour du cloud privé est l'importance de la souveraineté numérique. Avec l'incertitude mondiale sur tous les fronts, et de nombreuses entreprises préoccupées par qui pourrait demander l'accès à leurs données dans les nuages du monde entier, j'ai entendu de nombreux fournisseurs et entreprises qui cherchent à déployer des infrastructures de cloud privé pour assurer l'intégrité des données et garder leurs informations protégées.

Cette tendance montre l'importance croissante du cloud. Alors qu'au départ, le cloud privé était principalement un moyen d'apporter des contrôles basés sur le cloud à des systèmes sur site, il offre désormais aux entreprises toute l'agilité et la flexibilité du cloud avec un contrôle et une sécurité bien plus importants.

Alors que les entreprises cherchent à moderniser leur infrastructure, à protéger leurs données et à exploiter des technologies telles que l'IA, Kubernetes et les technologies cloud-natives resteront très probablement au premier plan.

## Lumière bleue : comment s'en protéger ?



**NOS ÉCRANS** projettent de la lumière bleue qui a terme peut être nocive pour les yeux. En avez-vous déjà entendu parler ? Certaines études très documentées tendent à démontrer que la lumière bleue peut avoir des effets négatifs sur vos yeux. De là, il est important de comprendre de quoi il s'agit exactement et quels sont les moyens de protection efficaces.

### Qu'est-ce que la lumière bleue

La lumière bleue, d'une longueur d'onde se situant entre 380 et 500 nanomètres, fait partie du spectre lumineux, le soleil en est un émetteur naturel. Les écrans des ordinateurs, des tablettes, des smartphones, de télévision et les ampoules LED l'émettent artificiellement. Pas toute la lumière bleue est nuisible pour la santé des yeux, uniquement une infime partie : les longueurs d'onde bleu violet.

La lumière, qu'elle soit naturelle ou artificielle comprend différentes bandes de couleurs, parmi celles-ci se trouvent le bleu turquoise et le bleu violet. Les premières sont tout à fait bénéfiques tandis que les secondes sont nocives et doivent être évitées. La raison de leur nuisance est due au fait qu'elles sont nettement plus puissantes que les ondes bleu turquoise.

### Les risques suite à une exposition prolongée

L'exposition aux écrans est, de nos jours, de plus en plus prolongée. Il faut savoir, d'après certaines études, qu'un enfant né en 2015 aura à l'âge de 7 ans passé l'équivalent d'une année complète, jour et nuit, exposé à un écran !

Ce sont la rétine et le cristallin qui pâtiront le plus d'une exposition prolongée aux ondes bleu violet. Il est aussi tout à fait probable que la lumière bleue soit à l'origine de la Dégénérescence Maculaire Liée à l'Age connue sous l'acronyme de DLMA. En outre la lumière bleue serait responsable de la cataracte.

Il paraît donc indispensable, surtout lorsque vous êtes exposé à des écrans quotidiennement pendant plusieurs heures, de protéger vos yeux des ondes bleu violet.

### Comment se protéger

Pour vous protéger, utilisez des lunettes anti-lumière bleue que vous trouverez facilement sur le marché. Elles peuvent vous éviter de nombreux ennuis surtout si vous passez de nombreuses heures devant des écrans que ce soit pour travailler, jouer sur Casino777 ou regarder la télévision.

J Indépendant LE SAVIEZ VOUS

# Un ancien satellite désactivé depuis 1967 à l'origine d'un étrange signal radio




*Un mystérieux signal radio détecté en juin 2024 intrigue les astronomes. Finalement, il ne provient pas d'une galaxie lointaine, mais d'un satellite oublié.*

Une découverte spectaculaire… puis décevante En juin 2024, des scientifiques australiens qui utilisaient le radiotélescope ASKAP ont capté une puissante impulsion radio. D'abord interprété comme un sursaut radio rapide – phénomène souvent lié aux magnétars – ce flash éveillait de nombreux espoirs dans la communauté scientifique. Toutefois, la source s'est révélée bien plus proche que prévu.

### Un satellite fantôme refait surface

Selon les informations rapportées par CNN, le signal provenait en réalité de Relay 2, satellite américain lancé par la NASA en 1964. Ce dispositif servait à retransmettre des signaux, notamment ceux des Jeux olympiques de Tokyo. Relay 2 a cessé de fonctionner en 1967 et est considéré depuis comme un simple débris en orbite.

L'origine du flash radio était donc bien terrestre, ou presque : le satellite se trouve à 4 500 kilomètres de la surface, en orbite moyenne autour de la Terre.

### Un phénomène encore inexpliqué

Comme le mentionne la plateforme 20minutes.fr, les chercheurs avancent deux hypothèses pour expliquer l'émission. Il pourrait s'agir d'une décharge d'électricité statique accumulée sur la coque métallique du satellite, à l'origine d'une étincelle brève, mais intense. L'autre scénario évoque un impact avec une micrométéorite, qui aurait généré un plasma responsable du flash.

Même si ce signal ne provient pas des profondeurs de l'univers, cette découverte soulève une problématique bien réelle : les interférences causées par les objets désactivés en orbite. Les satellites hors service, parfois oubliés depuis des décennies, peuvent troubler les recherches astronomiques actuelles.

## Insolite : des centaines de colis Amazon s'entassent chez une Américaine par erreur




**À SAN JOSÉ** en Californie, une femme a vu son domicile envahi de colis qu'elle n'avait jamais commandés. « C'était tout simplement un enfer », a confié l'Américaine.

### Une avalanche de colis

À San José, une habitante de Californie a reçu pendant plus d'un an des paquets volumineux sans en avoir fait la demande. Il s'agissait de housses de siège auto en simili cuir, livrées par dizaines à son adresse. Derrière ce chaos, un vendeur basé en Chine avait renseigné son adresse comme point de retour sur Amazon. En conséquence, elle est devenue, malgré elle, le dépôt de retour de centaines de clients mécontents. « Je ne pouvais même pas faire entrer ma mère dans la maison… c'était tout simplement un enfer », a-t-elle raconté sur le récit de 20 Minutes.

### Une ruse pour éviter les retours

Le vendeur incriminé, opérant sous le nom de Liusandedian via la marque Etkin, commercialise ses produits sur Amazon. Nombre de clients, insatisfaits de la qualité ou de la compatibilité des housses, tentaient de renvoyer leur commande. Mais l'adresse de retour indiquée sur la plateforme était celle de cette Américaine. Cette manipulation semble viser à éviter les frais de réexpédition ou les remboursements, au détriment d'une innocente riveraine.

### Les consommateurs pris au piège

Les clients se retrouvent perdants, car le renvoi des articles leur coûte cher et ils ne récupèrent souvent pas leur argent. La Californienne, excédée, affirme avoir reçu peu d'aide d'Amazon, qui lui aurait simplement proposé un bon d'achat de 100 dollars. Après de multiples relances, l'entreprise a finalement reconnu le problème. Elle s'est engagée à retirer les produits fautifs et à récupérer les colis. Toutefois, ce dysfonctionnement interroge sur la sécurité des ventes et des retours sur les grandes plateformes.

# Son cadeau d'anniversaire ? Une Lamborghini… livrée par hélicoptère: «Jamais rien vu de tel»



La livraison de ce cadeau d'anniversaire à prix d'or n'est pas passée inaperçue dans le village de Vitznau, près de Lucerne (Suisse), le 6 août dernier. Les riverains ont diversement apprécié le « spectacle ».

**LE PARK** Hôtel de Vitznau (Suisse) est un établissement 5 étoiles habitué à accueillir une clientèle fortunée. Mais tous les clients ne se font pas livrer leur Lamborghini par les airs… Cette scène assez surréaliste s'est déroulée mercredi 6 août dans ce village situé à une dizaine de kilomètres de Lucerne. La séquence a été captée par des témoins. Voici les images :

« J'ai trouvé ça un peu décadent »

La voiture qui descend des airs – portée par un hélicoptère Super Puma – est une Lamborghini Urus, rapporte 20 Minuten.

Ce modèle d'exception développe 650 chevaux et se négocie autour de 260 000 euros. Son heureux propriétaire n'aura toutefois pas eu à débourser le moindre centime : il l'a reçu en cadeau d'anniversaire. La débauche de moyens déployés pour cette surprise entre millionnaires a quelque peu divisé les badauds.

Certains se sont enthousiasmés mais d'autres se montrent plus réservés : « Je n'avais jamais rien vu de tel auparavant. J'ai trouvé ça un peu décadent », réagit un villageois.

# Volcanisme, continents, reliefs: les calottes glaciaires seraient le fruit d'une "heureuse coïncidence"



*Rares dans l'histoire de la Terre, les conditions froides ayant permis la formation des calottes glaciaires semblent avoir nécessité l'intervention simultanée de plusieurs processus liés à la géologie, selon de nouvelles recherches de modélisation. Cet état est toutefois fragile (universités d'Adélaïde et de Leeds).*

Nous connaissons actuellement la Terre avec ses deux grandes calottes glaciaires, celles de l'Antarctique et du Groenland. Cependant, cette configuration est plutôt récente dans l'histoire de notre planète : la première s'est en effet formée il y a environ 34 millions d'années, et la seconde, quatre millions d'années plus tard (université de Rennes).

De nombreuses pistes ont été évoquées pour expliquer les conditions froides à l'origine de leur genèse, notamment la diminution des émissions de dioxyde de carbone ($CO_2$) par les volcans, l'augmentation du stockage de carbone par les forêts, ou encore les réactions chimiques entre le $CO_2$ et certains types de roches. Des chercheurs australiens et britanniques ont pour la première fois réussi à combiner tous ces processus dans un nouveau type de modèle 3D à long terme de la Terre, révélant leurs résultats ce vendredi 14 février dans la revue Science Advances (A. Merdith et al., 2025).

## 3 conditions réunies pour former les calottes glaciaires

D'après ces travaux de modélisation, aucun des processus mentionnés n'a pu être à lui seul à l'origine d'un climat propice à la formation des calottes glaciaires. Au contraire, le refroidissement a nécessité les effets "combinés" de plusieurs circonstances précises.

"Nous savons maintenant que la raison pour laquelle nous vivons sur une Terre avec des calottes glaciaires (...) est une combinaison fortuite de taux très faibles de volcanisme mondial et de continents très dispersés avec de grandes montagnes", résume le Dr Andrew Merdith, premier auteur de l'étude, dans un communiqué des universités d'Adélaïde (Australie) et de Leeds (Royaume-Uni).

Cette triple condition – volcanisme faible, continents éloignés par les mécanismes de la tectonique des plaques et reliefs accentués – aurait ainsi donné naissance à d'importantes précipitations à l'échelle mondiale, avec pour conséquence d'amplifier certaines réactions chimiques éliminant le carbone de l'atmosphère, explique-t-il.

## L'humanité dépend du froid : "préservons-le"

"Le mécanisme naturel de régulation du climat de la Terre semble favoriser un monde chaud et à fort taux de $CO_2$ sans calotte glaciaire, plutôt que le monde (...) que connaissons aujourd'hui", en déduit le chercheur. Cette tendance aurait selon lui permis d'éviter la plupart des glaciations massives de type "boule de neige", offrant donc au vivant la possibilité de continuer à prospérer.

Pour le Pr Benjamin Mills de l'université de Leeds, qui a dirigé l'équipe, le "message important" est "qu'il ne faut pas s'attendre à ce que la Terre revienne toujours à un état froid comme à l'époque préindustrielle" : "L'état actuel de la Terre, couverte en partie de glace, n'est pas typique de l'histoire de la planète, or notre société actuelle en dépend", souligne-t-il. Et de prôner :

Nous devons faire tout ce qui est en notre pouvoir pour le préserver.

Sans mesures urgentes, le taux de mortalité lié aux températures extrêmes pourrait exploser d'ici 2100 en Europe, selon une autre étude publiée le 27 janvier dans la revue Nature Medicine. Accentuées par le changement climatique, les catastrophes liées à l'eau ont provoqué 527 milliards d'euros de dégâts l'année dernière, d'après le consortium Global Water Monitor.

## Quand l'océan "rafraîchit" le climat en émettant une quantité colossale de soufre dans l'atmosphère



**UNE DÉCOUVERTE** importante vient bouleverser notre compréhension des émissions de méthylmercaptan par les océans, et de leur impact inattendu sur le refroidissement climatique, notamment au-dessus de l'océan Austral.

Son odeur d'œuf pourri sauve des vies ! Le méthanethiol, plus connu sous le nom de méthylmercaptan, est ajouté au gaz naturel pour lui donner une odeur détectable par le nez humain même à très faible concentration, et ainsi prévenir des dangers liés aux fuites de gaz (INRS). Cette substance se trouve également dans les organismes vivants, en milieu terrestre mais aussi marin.

Or, les océans ne se contentent pas de capter et de redistribuer la chaleur du soleil, mais ils produisent par ailleurs des gaz formant des particules (aérosols) ayant des effets climatiques immédiats, par exemple en éclaircissant les nuages qui reflètent la chaleur.

Parmi ces gaz refroidissants figure justement le méthanethiol.

Au niveau des océans, les chercheurs n'ont détecté cette substance que récemment, celle-ci étant difficile à mesurer sur le terrain – en particulier dans les régions polaires. La nouvelle étude, publiée le 27 novembre dans la revue Science Advances, est la première à quantifier l'origine océanique de ces émissions.

## Une avancée majeure dans la compréhension des émissions océaniques

Ces résultats représentent une "avancée majeure" par rapport à l'une des théories les plus révolutionnaires proposées il y a 40 ans sur le rôle de l'océan dans la régulation du climat de la Terre, d'après un communiqué de l'université d'East Anglia en Angleterre, où travaille désormais le Dr Charel Wohl, co-auteur de l'étude.

Cette théorie suggérait que le plancton microscopique vivant à la surface des mers produisait du soufre sous la forme d'un gaz, le sulfure de diméthyle, qui, une fois dans l'atmosphère, s'oxyde et forme de petites particules appelées aérosols.

Les aérosols réfléchissent une partie du rayonnement solaire vers l'espace et réduisent ainsi la chaleur retenue par la Terre. On parle de "bilan radiatif". Cet effet refroidissant est amplifié lorsque ces particules participent à la formation des nuages – avec un effet opposé, mais de même ampleur, que celui des gaz à effet de serre connus pour leur effet réchauffant, tels que le dioxyde de carbone.

Les auteurs de l'étude, eux, ont rassemblé l'ensemble des mesures disponibles de méthanethiol dans l'eau de mer, auxquelles ils ont ajouté celles qu'ils avaient effectuées dans l'océan Austral et sur la côte méditerranéenne.

Puis, ils ont mis ces mesures en relation statistique avec la température de l'eau de mer obtenue à partir de satellites. Ainsi, les chercheurs espagnols et britanniques ont pu conclure que, annuellement et en moyenne mondiale, le méthanethiol augmentait de 25 % les émissions marines de soufre connues.






www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
**QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION**

Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger

Tél. :
(020) 06.44.02
(070 25.19.19
Fax : (020) 06.38.26

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de 9 764 000 DA
*****

**Gérant**
ALI MECHERI
**Directeur de la publication**
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)
*****

**IMPRESSION**
SIMPRAL
******

**PUBLICITÉ**
Régie pub JI
**Tél. : (021) 66.26.13**
**Fax : (021) 66.06.10**
jeuneindependant@yahoo.fr
**CONTACTEZ AUSSI**
**ANEP**
**« POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A : L'Entreprise Nationale de communication, d'Edition et de Publicité » Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger.**

**Téléphone : (020) 05.20.91**
**(020) 05.10.42**
**Fax: (020) 05.11.48**
**(020) 05.13.45**
**(020) 05.13.77**
**E-mail: agence.regie@anep.com.dz**
**programmation.regie@anep.com.dz**
**agence.oran@anep.com.dz**
**agence.annaba@anep.com.dz**
**agence.ouargla@anep.com.dz**
**agence.constantine@anep.com.dz**
******

**BUREAUX RÉGIONAUX**

• Annaba
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
**Mob. :**
**(0662) 18.41.81**
**Fax :**
**(038) 80.20.36**

• Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah
15 000
Tizi Ouzou
**Tél. :**
**(026) 22.95.62**
**Fax : (026) 22.95.62**

• Constantine
Maison de la persse Ahmed Taâkoucht,
Constantine
**Tél-Fax :**
**(031) 66.32.64**

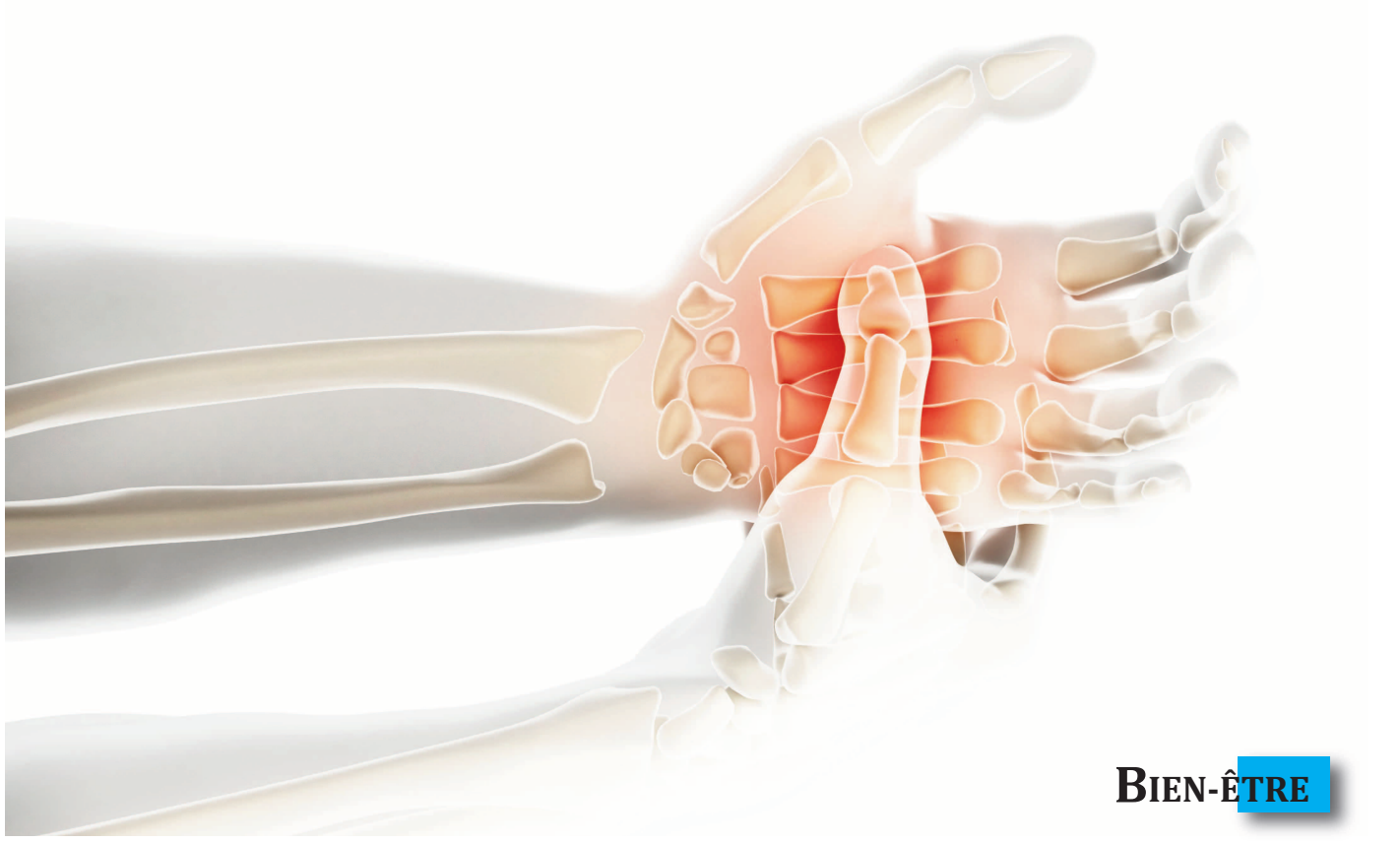
• Bejaïa
Bejaïa : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir
Bureau N°10
**N° Tél :**
**034-12-66-21**
**Email : ljibejaia@yahoo.fr**

• TipasaB.P. 66-A
42 000 Tipasa
**Tél. :**
**(024) 43.60.26**



*© 1990-2026*

*Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction.*
*Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.*





# Arthrite de la main : symptômes, quels traitements pour la soulager ?

*L'arthrite de la main ou des doigts est une maladie inflammatoire qui se manifeste notamment par des douleurs au repos et la nuit et des articulations "rouillées".*

L'arthrite correspond à une inflammation articulaire, qui peut concerner plusieurs articulations. "On parle de polyarthrite si au moins 4 articulations sont touchées". Toutes les articulations peuvent être touchées, même s'il existe certaines particularités en fonction de la cause. La chondrocalcinose est par exemple fréquente au poignet. L'arthrise peut être aiguë (c'est-à-dire-présente depuis peu de temps) ou chronique (évoluant depuis plusieurs semaines). L'arthrite de la main représente une manifestation clinique pouvant être l'expression de diverses pathologies. "Le diagnostic n'est pas toujours évident au premier abord et peut nécessiter le recours à un avis d'un spécialiste rhumatologue. La prise en charge rapide de ces pathologies est capitale afin d'éviter au maximum l'apparition de déformations pouvant induire un handicap parfois sévère", précise le Dr Pflimlin, rhumatologue au CHU de Lille.

### Les définitions de l'arthrite

→ Arthrites septiques (microbiennes) : l'atteinte est mono-articulaire (c'est-à-dire atteignant une seule articulation).
→ Arthrites microcristallines (goutte ou chondrocalcinose) : la goutte résulte d'une augmentation de l'acide urique dans le sang qui engendre des dépôts de cristaux d'urate de sodium dans les articulations. "Quant à la chondrocalcinose, elle est liée au dépôt dans le cartilage et les fibrocartilages d'autres types de cristaux, les cristaux de pyrophosphate de calcium", poursuit le Dr Jean Darloy.
→ Arthrites des rhumatismes inflammatoires chroniques (comme la polyarthrite rhumatoïde).

L'arthrite est souvent confondue avec l'arthrose, dont l'expression clinique est souvent différente, qui correspond dégradation du cartilage. D'autres rhumatismes inflammatoires peuvent toucher les mains comme le rhumatisme psoriasique, qui appartient à la famille des spondylarthrites. "Contrairement à la polyarthrite rhumatoïde, il sera volontiers asymétrique, avec une potentielle atteinte des articulations interphalangiennes distales. Il est associé à un psoriasis cutané dans environ 90% des cas", poursuit-il.

### Quels sont les symptômes ?

L'arthrite se manifeste cliniquement par :
une douleur d'une articulation, "Les douleurs sont dites "inflammatoires", c'est-à-dire prédominant au repos et la nuit, atténuées lors du mouvement, avec souvent un dérouillage matinal supérieur à 30 minutes", ajoute le Dr Arnaud Pflimlin, rhumatologue.
un gonflement,
une rougeur (inconstante)
une augmentation de la température locale.
L'arthrite septique peut se caractériser par l'existence d'une fièvre, inconstante, et de signes inflammatoires locaux importants.
L'arthrite goutteuse est souvent responsable d'un tableau clinique "bruyant", très inflammatoire, potentiellement accompagné d'une fièvre peu élevée. L'atteinte peut être mono ou polyarticulaire. En cas de chondrocalcinose, l'atteinte articulaire est également très inflammatoire. "Pour la localisation de la main, cette pathologie concerne régulièrement le ligament triangulaire du carpe (qui est un fibrocartilage et pas un ligament), localisé à la face médiale du poignet, au-dessus de l'auriculaire", rappelle le spécialiste.
La polyarthrite rhumatoïde débute classiquement par un tableau de polyarthrite bilatérale (c'est-à-dire atteignant les 2 mains) et symétrique des mains, avec un respect des articulations interphalangiennes distales (articulations entre les 2èmes et les 3èmes phalanges des doigts). "Laisser la polyarthrite rhumatoïde évoluer expose le patient à des déformations articulaires, notamment au niveau des mains, potentiellement responsables d'un handicap non négligeable et d'une gêne esthétique", alerte notre interlocuteur.

### Quelles sont les causes ?

Pour une arthrite septique (microbienne), il convient de rechercher une porte d'entrée de la bactérie telle qu'une coupure par exemple.
Pour une arthrite goutteuse : "La goutte résulte d'une augmentation de l'acide urique dans le sang, elle-même provoquée par différentes causes : excès de production d'acide urique lié à la consommation d'aliments riches en purines (viande rouge, abats, charcuterie, ...) ou de boissons sucrées (sodas) ou alcoolisées, défaut d'élimination rénale de l'acide urique (insuffisance rénale, prise de diurétiques, mutations génétiques...)", rappelle le Dr Darloy.
Pour une chondrocalcinose, il n'y a souvent aucune cause mise en évidence mais certaines pathologies peuvent induire une chondrocalcinose telles que l'hémochromatose (surcharge en fer de l'organisme d'origine génétique) et l'hyperparathyroïdie primitive (qui se caractérise notamment par une élévation du taux de calcium dans le sang).
Pour la polyarthrite rhumatoïde, "Les agents à l'origine de la polyarthrite rhumatoïde sont encore inconnus. Il convient de réaliser un bilan biologique recherchant des anticorps spécifiques (facteur rhumatoïde, anticorps anti-CCP), et de radiographies, souvent normales au début, traquant des érosions osseuses (qui signent l'atteinte destructrice de ce rhumatisme), faisant toute la gravité de cette pathologie", souligne le spécialiste.

### Quelles sont les personnes à risque ?

Cela dépend de la cause. L'arthrite septique sera volontiers plus fréquente chez les patients "fragiles" avec des comorbidités comme le diabète ou lors de la prise de traitements immunosuppresseurs.
La goutte concernera des patients ayant une alimentation riche en purines et/ou une consommation importante de boissons sucrées ou alcoolisées, mais aussi des patients présentant une insuffisance rénale ou prenant des diurétiques pour une insuffisance cardiaque par exemple.
La chondrocalcinose s'exprimera plutôt chez des patients âgés. "Cette maladie multifactorielle implique des facteurs génétiques mais aussi environnementaux comme le tabagisme", complète le Dr Darloy.

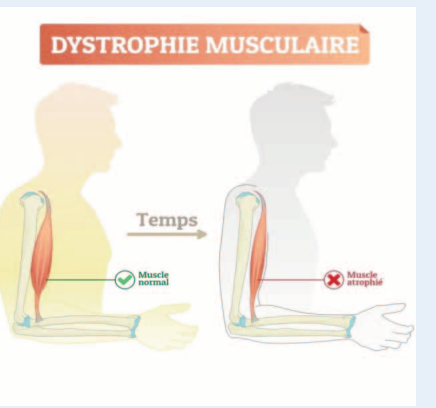
### Comment est fait le diagnostic ?

Le diagnostic d'arthrite est généralement fait à l'aide d'une ponction de liquide articulaire, qui retrouvera un liquide inflammatoire avec des bactéries en cas d'arthrite septique, un liquide inflammatoire avec des microcristaux en cas d'arthrite microcristalline (goutte, chondrocalcinose), un liquide inflammatoire sans bactérie et sans microcristaux en cas de rhumatisme inflammatoire. "La localisation de la main est particulière dans la mesure où il s'agit de petites articulations pour lesquelles les ponctions articulaires sont souvent douloureuses pour le patient, insiste le Dr Darloy.
Elles ne sont donc réalisées que rarement en pratique quotidienne, principalement en cas de forte suspicion d'arthrite septique. Le diagnostic d'arthrite de la main repose alors sur d'autres éléments cliniques et paracliniques, afin d'essayer de réunir un faisceau d'arguments permettant d'orienter vers telle ou telle cause".

### Quels traitements pour soulager l'arthrite de la main ?

Le traitement est choisi selon l'origine de la pathologie.
Pour l'arthrite septique : le traitement reposera sur un repos articulaire, la prise d'antibiotiques et un lavage chirurgical le plus souvent.
Pour l'arthrite goutteuse, le traitement des crises de goutte est basé sur un repos articulaire, un glaçage local et la prise d'anti-inflammatoires comme la colchicine.
Le traitement de fond, pour diminuer le taux d'acide urique, reposera sur l'éviction des facteurs de risque, et des médicaments spécifiques tels que l'allopurinol ou le fébuxostat.
Pour la polyarthrite rhumatoïde : outre le traitement des poussées, basé sur l'usage d'anti-inflammatoires, il est donc capital de consulter rapidement un rhumatologue afin d'initier un traitement spécifique visant à prévenir les poussées et les déformations. Différentes molécules sont à présent disponibles, comme le méthotrexate et les biothérapies.

## Maladie de Steinert




**DÉFINITION :** c'est quoi la maladie de Steinert ? La maladie de Steinert est une maladie neuromusculaire, génétique et héréditaire. "Très invalidante à terme, cette affection est dite "multi systémique" car elle touche à la fois les muscles (affaiblissement et atrophie des muscles, appelé " dystrophie ", défaut de relaxation musculaire appelé "myotonie"), mais aussi d'autres organes (appareil cardiorespiratoire, système digestif, système nerveux, système hormonal, ...), explique Gérard Rivière, Président de l'association des Amis du Portail d'Information sur la Maladie de Steinert.
Elle s'exprime et évolue très différemment d'un malade à l'autre et l'anomalie génétique n'a pour l'heure pas de traitement. En revanche, certains de ses symptômes peuvent être pris en charge".

**République Algérienne Démocratique et Populaire**
**Ministère de la Santé**
**Direction de la Santé et de la Population De la Wilaya de Tamanrasset**
**Matricule Fiscale 4080160000110209**

## Mise en demeure N° 02

- Vue les rapports de chantier transmis par le Bureau d'études
- Vue l'envoi n° 481/2025 daté du 18/03/2025 ;
- Vue la Mise en demeure N° 01 paru dons le quotidien el moustakbal el magharibi le (05/05/2025) et Planet sport le (06/05/2025) ;
- Vue l'envoi n° 1804/2025 daté du 27/10/2025 ;

**Le directeur de la santé et de la population de la wilaya de Tamanrasset adresse une mise en demeure N°02 pour (SARL OULED DAOUDI LILBINAA) , Immatriculation Fiscale N° 001211020232925,** représentée par **DAOUDI HAMDI ,** sise à **: Cité GATAA EL OUED - commune de Tamanrasset .BP 593** ,Titulaire de marche N° 01/2024 du 18/02/2024 , portant ; La Réalisations d'un institut de formation paramédicale avec internat 300 place à Tamanrasset - **Lot n°05** = Parachèvement du lot N° 01 : bloc administratif pour :

- **L'arrêt complet des travaux (chantier abandonné).**

**A cet effet, l'entreprise doit relancer les travaux et renforcer le chantier en moyen humains qualifier et matériels, et Pondre toutes les dispositions nécessaires pour rattraper le retard enregistré sur le planning de réalisation**

A défait d'obtempérer aux injonctions contenues dans la mise en demeure dans un délais de **Sept (07) Jours** à compter de la première parution dans le BOMOP ou dans les quotidiens nationaux impartis, des mesures coercitives seront prise à l'encontre de l'entreprise conformément a la règlementation en vigueur.

*Le Jeune Indépendant* **du 20/01/2026 / ANEP 2616001702**




***REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE***
***WILAYA DE MASCARA***
***DIRECTION DE L'URBANISME, DE L'ARCHITECTURE ET DE LA CONSTRUCTION***

## *AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE*

En application des dispositions de l'article 82 du décret présidentiel n° : 15-247 du 16/09/2015, portant réglementation des marches publics, et l'article n° 56 de la loi N° 23-12 du 05 Aout 2023 fixant les règles générale relatives aux marchés publics, la direction de l'urbanisme, d'architecture et de la construction de la wilaya de Mascara informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participés à l'avis d'appel d'offre, parue le **17/12/2025** aux quotidiens nationaux **الأمة** et **Le jeune Indépendante**, portant : **Intitulé** : Etude, suivi et réalisation des Travaux de renforcement le système d'adduction en eau potable À partir de la station de pompage SP3 vers commune de Tighennif. **Lot 01:** STATION DE POMPAGE + ADDUCTION , **Lot 02:** réalisation d'un RESERVOIRE 1500 M3
, Que l'attribution provisoire a été faite comme suit :

| *LOTS* | *Entreprise* | *Montant de soumission* | *Montant après correction* | *Délai* | *Note TECH* | *Critères d'attribution* |
|---|---|---|---|---|---|---|
| **Lot 01:** STATION DE POMPAGE + ADDUCTION | SARL RAFIK GRAND TRAVAUX | 268.911.797,00 | 273.766.997,00 | 06 Mois | 109.50 | *Moins disant et qualifié techniquement* |
| **Lot 02:** réalisation d'un RESERVOIRE 1500 M3 | / | / | / | / | / | *infructueux* |

Les soumissionnaires désirant formuler un recours devront le faire auprès de la commission des marchés publics dans les 10 jours à compter de la parution du présent avis dans la presse nationale. Les soumissionnaires qui sont intéressés à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation technique et financière de leur offres de se rapprocher du service contractant au plus tard trois 03 jours à compter du premier jour de la publication de l'avis d'attribution provisoire.

*Le Jeune Indépendant* **du 20/01/2026 / ANEP 2631000821**

**REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE**
MINISTERE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
AGENCE NATIONALE DE L'AMELIORATION ET DU DEVELOPPEMENT DU LOGEMENT
**-AADL-**
DIRECTION REGIONALE D'ALGER EST–DRA/E-
**B.P 62 SAID HAMDINE commune de BIR MOURAD RAIS-ALGER.**
**PROGRAMME DE LOGEMENTS LOCATION-VENTE**

## AVIS D'ANNULATION
**Du concours national d'architecture restreint (maitrise d'œuvre)**

Conformément aux dispositions des articles 65 et 82 du décret présidentiel N°15/247 du 16 septembre 2015 portant règlementation des marchés publics et des délégations de service public, la Direction Régionale d'Alger Est de l' Agence Nationale de l'Amélioration et du Développement du Logement **(AADL/DRAE)**, informe l'ensemble des soumissionnaires des ayant participés au concours national d'architecture restreint (MAITRISE D'ŒUVRE) **N°195/DRAE/AADL/2025 paru dans les quotidiens nationaux «le jeune indépendant» 30/12/2025 et «el fadjr» 04/01/2026 et 02 presses électronique «algeriemaintenant et akhbardzair» du 30/12/2025** , portant sur l'étude Et Suivi Des Travaux De Réalisation De **2500 Logements (SITE 09)** Location-Vente En TCE Avec Locaux A Usage Commercial, Professionnel Et Conciergeries Y Compris Les Travaux De Viabilisation sis à **au SIDI HELLOU, La Commune de BOUDOUAOU , Wilaya De BOUMERDES , Programme logements location-vente- AADL 03 « Tranche 300 000 Logements, Zone 02 », est annulé**

*Le Jeune Indépendant* **du 20/01/2026 / ANEP 2616001786**









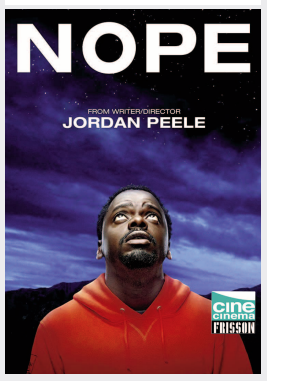









JEUNE INDEPENDANT













# télévision

**PROGRAMME DU JOUR**

**21h00** Jeu - France 2026 — TF1
**Le grand concours**

**21h00** Géopolitique - 2026 — France 2
La Guerre, Donald Trump et nous

**21h00** Magazine d'information — M6
Appel à témoins

**21h00** Comédie France - 2025 — CANAL+
**De mauvaise foi**

**20h50** Téléréalité — W9
**France**
**L'île de la tentation**

**20h55** Film de science-fiction — CINE+ FRISSON
**Etats-Unis - Japon Canada 2022**
Nope

**21h05** Film d'aventures — 6ter
**Etats-Unis**
Percy Jackson : La mer des monstres

**21h00** Comédie France - 2019 — CINE+ PREMIER
Rendez-vous chez les Malawas

**21h50** Football : Ligue des champions — CANAL+ SPORT
**Real Madrid / Monaco**

**21h00** Comédie - France 2025 — CINE+ CINEMA
God Save the Tuche

**20h50** Film pour la jeunesse — CANAL+ family
**France - 2014**
Les vacances du petit Nicolas

**21h25** Magazine de société — TMC
**France**
**90' Enquêtes**

21h00 la chaine ACTION




**Film d'action (Etats-Unis - Mexique - 1985)**

## Rambo II : la mission

John Rambo (Sylvester Stallone), ancien soldat des Forces Spéciales et vétéran traumatisé, croupit dans une prison américaine après avoir été condamné pour avoir résisté à l'autorité. Mais son destin bascule lorsqu'un ancien supérieur, le colonel Samuel Trautman (Richard Crenna), lui propose une mission officieuse : infiltrer le Viêt Nam, désormais sous contrôle communiste, pour localiser et photographier des camps de prisonniers où des soldats américains, portés disparus depuis la fin de la guerre, seraient toujours détenus.

**22h25**

**Film d'action (Etats-Unis - Grande-Bretagne - Irlande - 2014)**

## Dracula Untold

Au XVe siècle, le prince Vlad (Luke Evans), connu sous le nom de Vlad l'Empaleur, est un souverain de la Transylvanie qui cherche à préserver la paix dans son royaume. Ancien enfant soldat des Turcs, il a vécu des horreurs qui le hantent encore. Alors qu'il tente de maintenir l'harmonie dans ses terres, une menace imminente se profile : l'Empire ottoman exige la livraison de mille enfants, dont son propre fils. Face à cette exigence inacceptable, Vlad refuse de céder et se prépare à la guerre.

HORAIRES DES PRIÈRES

| | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha |
|---|---|---|---|---|---|
| ANNABA | 06:01 | 12:40 | 15:21 | 17:41 | 19:09 |
| CONSTANTINE | 06:05 | 12:45 | 15:27 | 17:47 | 19:14 |
| ALGER | 06:19 | 12:59 | 15:42 | 18:02 | 19:29 |
| OUARGLA | 06:06 | 12:50 | 15:42 | 18:02 | 19:24 |
| CHLEF | 06:26 | 13:06 | 15:49 | 18:09 | 19:36 |
| MOSTAGANEM | 06:30 | 13:10 | 15:54 | 18:14 | 19:41 |
| ORAN | 06:33 | 13:14 | 15:58 | 18:18 | 19:44 |

LE JEUNE
# INDÉPENDANT

N° 8396 — MARDI 20 JANVIER 2026

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Meteo

| | Maximales | Minimales |
|---|---|---|
| Alger | 14° | 9° |
| Oran | 15° | 10° |
| Constantine | 10° | 3° |
| Ouargla | 15° | 6° |

## LES ALGÉRIENS CÉLÈBRENT LA VICTOIRE DU SÉNÉGAL

# UN SENTIMENT DE JUSTICE

***Des scènes de liesse ont eu dimanche soir dans plusieurs villes algériennes à l*issue de la finale de la coupe d'Afrique des nations de football remportée par le Sénégal devant le Maroc (1-0) dans une rencontre émaillée d'incidents inédits.***

D'Alger à Oran, de Constantine à Tizi Ouzou, klaxons, chants et rassemblements spontanés ont accompagné la fin de la finale exprimant une joie intense, une euphorie vécue par de nombreux algériens comme une consécration de la justice sportive, après une compétition marquée par des dérives graves.

Ces célébrations n'étaient pas dirigées contre le peuple marocain, piégé dans sa majorité par une propagande et une surpolitisation de la compétition, mais contre une accumulation d'injustices, de provocations et de décisions contestables ayant rythmé cette CAN au Maroc. Pour les supporters algériens, la victoire sénégalaise est apparue comme un symbole fort, celui d'un football qui finit par échapper aux arrangements et aux influences.

Dès le début du tournoi, les Algériens ont eu le sentiment d'être traités comme des indésirables. L'achat des billets pour les matchs de l'équipe nationale algérienne s'est révélé quasiment impossible depuis l'Algérie, en raison du blocage présumé des adresses IP algériennes. Sur place, les supporters ont fait face à une rareté suspecte des billets, souvent revendus à des prix doublés, voire triplés, dès lors que l'acheteur était identifié comme Algérien.

À ces entraves se sont ajoutés de nombreux témoignages faisant état de mauvais traitements, de



*Le triomphe de la justice.*

provocations et d'un climat hostile, bien loin des valeurs de fraternité et de fair-play que la CAF affirme promouvoir. Plus grave encore, l'arrestation et l'emprisonnement de plusieurs supporters algériens ont profondément choqué l'opinion publique en Algérie. Parmi eux, le tiktokeur Raouf, ainsi que deux autres supporters, arrêtés dans des conditions largement dénoncées sur les réseaux sociaux. Ces épisodes ont été vécus comme une atteinte grave aux libertés et comme un message d'intimidation adressé aux fans algériens.

Sur le terrain, le sentiment d'injustice s'est accentué lors du match face au Nigeria. L'élimination de l'Algérie, dans un contexte d'arbitrage vivement contesté, a ravivé de vieilles frustrations. Mais l'Algérie n'a pas été la seule à dénoncer des décisions arbitrales discutables durant cette CAN. L'Égypte a ouvertement critiqué l'arbitrage après son élimination, évoquant des décisions suspectes et incompréhensibles. Le Nigeria a lui aussi été victime d'arbitrage lors de sa demi-finale face au Maroc. Le Sénégal, y compris en finale, a vu plusieurs décisions controversées avant et pendant le match qui ont suscité l'indignation de la fédération sénégalaise. La Tanzanie, comme d'autres sélections africaines, a également dénoncé un arbitrage jugé défavorable et incohérent.

Ces protestations multiples, venant de nations aux statuts et aux parcours différents, ont renforcé l'idée que le problème dépasse les simples rivalités sportives. La CAF s'est retrouvée au centre des critiques, accusée de manquer d'indépendance et de transparence. Le nom de Fouzi Lekjaa, président de la Fédération royale marocaine de football et figure influente au sein de l'instance continentale, est régulièrement cité par les observateurs qui dénoncent une concentration excessive de pouvoir et une influence supposée sur certaines décisions clés, notamment la désignation des arbitres.

À cela s'ajoute le comportement d'une partie du public marocain, qui a ouvertement soutenu toutes les équipes opposées à l'Algérie et célébré son élimination face au Nigeria. Une attitude vécue comme une provocation par les supporters algériens, et qui explique en grande partie la réaction populaire suite à la consécration du Sénégal face au pays hôte.

Lors de l'ultime match face au Sénégal, de nombreuses voix se sont élevées pour dénoncer un arbitrage controversé, renforçant l'idée d'une compétition où l'équité n'a pas toujours été au rendez-vous. La victoire sénégalaise a alors pris, aux yeux de nombreux Algériens, une dimension symbolique forte : celle d'un football qui, malgré tout, finit par rappeler que le terrain reste le dernier juge quand les conditions sont propres.

Les scènes de joie observées en Algérie ne relèvent donc pas d'un simple antagonisme sportif. Elles traduisent un profond ras-le-bol face à des injustices répétées, à un manque de respect envers les supporters algériens et à une CAN qui a laissé derrière elle plus de polémiques que de consensus.

**Nassim Mecheri**

## EN DÉPIT DES COMBINES ET LES TRICHERIES DU MAKHZEN

# Le sort a choisi le Sénégal

**«LA PLUS** grande honte de l'histoire du football moderne». C'est le verdict du prestigieux journal espagnol Marca sur cette coupe d'Afrique des nations CAN 2025 qui n'est pas sans doute pas excessif. Il résume fort bien, ce que le monde du football mondial l'a constaté depuis le début de ce tournoi et jusqu'à cette scandaleuse finale qui a dénudé complètement le Makhzen. Car, l'échec de ce régime marocain est lamentable, en dépit des combines, des ruses, de la corruption et des artifices extra-sportifs. Un régime qui nourrissait le rêve d'un sacre que son équipe ne mérite pas, pour sauver la politique du trône et calmer une jeunesse de plus en plus contestataire sur sa précarité sociale et économique. Ce régime aux abois voulait à tout prix ce trophée africain, comme une victoire beaucoup plus politique que sportive. Un trophée promis par la Confédération africaine de football, devenue otage de Rabat, en lui mobilisant les pires arbitres du continent.

Tout a été fait pour que le roi M6 ou son héritier offre cette coupe à ses sujets, une coupe attendue depuis un demi-siècle. Cela a commencé d'abord par un tirage au sort favorable, par un arbitrage dirigé et partial qui offre des penalties imaginaires et sanctionne les adversaires, par des pressions malsaines dans les stades, dans et autour des hôtels pour déstabiliser les équipes. Tout a été fait ou presque pour faire gagner le Maroc. Mais rien n'y fit. Le destin en a voulu autrement grâce à la ténacité d'une merveilleuse équipe sénégalaise, qui brille depuis plus de six ans sur la scène footbalistique. Des Sénégalais qui finissent par triompher sur cette adversité flagrante, sur les tricheries et les comportements mesquins et vicieux des arbitres du terrain et du VAR. Le scandale de la finale restera gravé dans les annales et devrait servir de leçon aux régimes qui abusent du sport populaire pour en faire un instrument de pouvoir, de domination sur la société et d'influence sur la scène internationale.

Il faut dire que depuis le début, cette CAN a été entachée de scandales de toutes sortes, d'injustices arbitrales, d'harcèlements contre les équipes favorites comme l'Algérie. Cette dernière a été victime non seulement de fautes arbitrales d'une manière délibérée, pour la faire éliminer rapidement, mais aussi de fake news tout au long de son séjour. Même ses supporters n'ont pas été ménagés, en leur refusant la vente des billets d'accès aux stades.

Le Maroc ne pouvait absolument pas, sur le plan technique, arriver à cette finale. Car, il a été avantagé dès les premiers matchs, par l'arbitrage maison. Des arbitres qui ont lésé le Mali, la Tanzanie et le Cameroun. Des arbitres qui ont lésé en même temps ses potentiels adversaires, comme l'Algérie ou l'Egypte.

Même sur le plan de l'organisation, les critiques ont fusé. Après les révélations du coach égyptien, la fédération sénégalaise a dénoncé les pratiques de déstabilisation de son team avant la finale dans un communiqué virulent et fort.

Bien avant cette fameuse finale, ou l'arbitrage a failli faire perdre le Sénégal dans les temps additionnels, l'indignation a gagné la planète football. Partout, en France, en Espagne, en Italie, en Angleterre et dans les pays africains, on fustige, on parle de honte, de scandale et de mascarade.

Le Maroc et ses magouilles, la CAF et ses calculs mesquins ont été maintenant découverts par le monde entier, qui venait de voir en live comment la justice divine et le caractère des Sénégalais ont triomphé sur cette adversité.

**Hachemi B.**

## TEBBOUNE INITIE DES COOPÉRATIVES DE MATÉRIEL AGRICOLE

### Un stimulant stratégique pour les agriculteurs

**LE PRÉSIDENT** de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a présidé hier une réunion de travail consacrée à la mécanisation agricole, en présence du Premier ministre, des ministres de l'Agriculture et du Développement rural, de l'Industrie et du Commerce extérieur, ainsi que de responsables d'entreprises algériennes spécialisées dans la fabrication et la production de matériel agricole.

C'est ce qu'a indiqué un communiqué de la présidence de la République.

Au cours de cette rencontre, le président Tebboune a annoncé la création de coopératives spécialisées dans la location de matériel agricole, couvrant l'ensemble des équipements nécessaires aux exploitations.

Cette initiative vise à faciliter l'accès des agriculteurs à des équipements modernes, à accroître les superficies cultivées et à renforcer la productivité agricole nationale, conformément aux décisions et recommandations du dernier Conseil des ministres.

Par ailleurs, le chef de l'État a décidé l'instauration d'un Conseil national de la mécanisation agricole, chargé de coordonner et de suivre le développement de ce secteur stratégique, en lien avec les politiques publiques d'optimisation des ressources et d'innovation dans l'agriculture.

**S. B.**

## ALGÉRIE-RUSSIE

### Visite officielle d'une délégation de la Douma

**UNE DÉLÉGATION** de la Douma d'État russe est arrivée hier en Algérie pour une visite officielle, conduite par Dmitry Sabline, coordonnateur du groupe de députés chargé des relations avec les parlements des pays du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord.

Cette visite s'étendra du 19 au 23 janvier courant, a indiqué hier un communiqué de l'Assemblée populaire nationale (ANP).

Selon le communiqué, la délégation a été accueillie à son arrivée à l'aéroport international Houari-Boumediene par des membres du groupe d'amitié parlementaire « Algérie-Russie ».

Le communiqué précise que cette visite s'inscrit « dans le cadre du renforcement des relations de coopération et de concertation parlementaires entre les deux pays amis ».

**S. N.**